



PROCES VERBAL COMMISSION SPORTIVE DU COMITE DE NATATION DE LA DORDOGNE DU 21 OCTOBRE 2020 A 21H

Lieu : TEAM MEETING

Page | 1

Membres présents :

- **ACAP :** GAULIN H, S LAROCHE,
- **CNB :** PASCAUD L,
- **COPO Natation :**
- **USN24 :**
- **CN ST ASTIER :** GRASSEIN F,

Membres excusés :

- **ACAP :** CHESNEAU Y (Informations communiquées à H GAULIN)
- **CNB :**
- **COPO Natation :**
- **USN24 :**
- **CN ST ASTIER:** BESSE F,

Membres non excusés :

- **ACAP :** MEYER P, LEBRET T, LAPIERRE C, HEYER P
- **CNB :** GACHE B,
- **COPO Natation :** ISSOT M,
- **USN24 :**
- **CN ST ASTIER :**

Membres invités hors comité : Il s'agit des Présidents de club invités

- **ACAP :**
- **CNB :**
- **COPO Natation:**
- **USN24:**
- **CN MONTPON:**
- **CN ST ASTIER:**





		Présent	Excusé
5 participants	+	✓4	✓1
👤 LAROCHE SYLVIE		✓	
👤 Fabrice Grassein		✓	
👤 Huguette GAULIN		✓	
👤 Fred Besse			✓
👤 Pascaud Laur... 		✓	

CND24 - CND24 - CND24





Ordre du jour

Le Comité de Dordogne de Natation invite :

- La commission sportive,
- Présidents de clubs,
- Référente des officiels CND24,
- Secrétariat CND24,

à assister à la réunion commission sportive du CD24 qui se tiendra le

MERCREDI 21 OCTOBRE 2020 à 21h

PAR TEAM MEETING sur le lien

https://teams.microsoft.com/dl/launcher/launcher.html?url=%2F_%23%2F%2Fmeetup-join%2F19%3Ameeting_ZjI5MWMYyZltYThjMi00ZTFILWExMmMtNWExNjUwZTkMGfK%40thread.v2%2F0%3Fcontext%3D%257b%2522Tid%2522%253a%2522c33d7708-3c3c-40b9-80b0-895313ec3221%2522%252c%2522Oid%2522%253a%25228bc71727-23ab-4f9c-b6e6-89e15b4a77a6%2522%257d%26anon%3Dtrue&type=meetup-join&deeplinkId=672e4204-15bd-47fa-9241-f8d1c80a1f5f&directDI=true&msLaunch=true&enableMobilePage=true&suppressPrompt=true

S'il s'agit de votre première réunion TEAM, vous pouvez copier le lien ci-dessus directement dans Chrome et suivre les indications demandées. Soit installer TEAM ou utiliser TEAM en ligne.



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DEVELOPPEMENT
DU SPORT

AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

Dordogne
PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENT | dordogne.fr



S'-Yorre





Ordre du jour

1. Commission Sportive

60mn

Agenda :

- Feedback JOQUA 1
- Protocole sanitaire JOQUA 2, ICTC et JOQUA 3
- Ajustement du calendrier
- Challenge Avenirs

Réponse souhaitée pour le 20/10/2020 sur le lien doodle <https://doodle.com/poll/2fykqwpaxr8ctmn8>

En comptant sur votre présence et en vous remerciant

Recevez mes sincères salutations

Laurent PASCAUD,
19 Rue du 14 Juillet
24100 BERGERAC
Mail : pascaudl@orange.fr
<http://www.cd24natation.com/>

CND24 - CND24



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DEVELOPPEMENT
DU SPORT



- Information Post réunion : Si Libourne ne peut pas être réintégré, possibilité de faire les ICTC sur Agen.

- Ajustement du calendrier

- Il est impossible de maintenir la JOQUA 2 à St Astier en raison du non-respect des 4m² pour une personne.
- Information sur les données du nombre de nageurs sur les compétitions de l'an dernier. Baisse sur la 1^{ère} JOQUA de 20 nageurs et de 160 engagements en moins.

Date	Compétition	Facture	2020 (Saison passée)			2 021			Total	Total réglé	Ecart
			Nageurs	Engagements	Montant	Nageurs	Engagements	PU			
			Nbre	Nbre	€	Nbre	Nbre	€	€	€	
18/10/2020	JOQUA 1 Périgueux		110	429,00	1 930,00	90	269,00		807,00	688,48	-118,52
	CNB	Individuel	34	151,00	453,00	28	83,00	3,00	249,00	247,48	-1,52
	St Astier	Individuel	12	44,00	139,00	14	39,00	3,00	117,00	117,00	0,00
	ACAP	Individuel	49	184,00	555,00	35	109,00	3,00	327,00	327,00	0,00
	COPO	Individuel	15	50,00	160,00	13	38,00	3,00	114,00	114,00	0,00
08/11/2020	JOQUA 2 St Astier		118	424,00	1 272,00	0	0,00		0,00	0,00	0,00
	CNB	Individuel	38	159,00	477,00			3,00	0,00	0,00	0,00
	St Astier	Individuel	13	39,00	117,00			3,00	0,00	0,00	0,00
	ACAP	Individuel	41	137,00	381,00			3,00	0,00	0,00	0,00
	COPO	Individuel	19	71,00	213,00			3,00	0,00	0,00	0,00
	CN Brive	Individuel	7	28,00	84,00			3,00	0,00	0,00	0,00
11/11/2020	Interclubs TC 24-47 Bergerac		110	6,00	300,00	0	0,00		0,00	0,00	0,00
	CNB	Equipe		2,00	100,00			50,00	0,00	0,00	0,00
	St Astier	Equipe		2,00	100,00			50,00	0,00	0,00	0,00
	ACAP	Equipe		2,00	100,00			50,00	0,00	0,00	0,00
	COPO	Equipe		0,00	0,00			50,00	0,00	0,00	0,00
22/11/2020	JOQUA 3 Périgueux 1/2 Fond		70	159,00	357,00	0	0,00		0,00	0,00	0,00
	CNB	Individuel	21	49,00	147,00			3,00	0,00	0,00	0,00
	St Astier	Individuel	11	15,00	45,00			3,00	0,00	0,00	0,00
	ACAP	Individuel	27	41,00	123,00			3,00	0,00	0,00	0,00
	COPO	Individuel	19	13,00	57,00			3,00	0,00	0,00	0,00
	LA TESTE	Individuel	1	3,00	9,00			3,00	0,00	0,00	0,00
5 & 6/12/2020	Championnats de Dordogne Hiver		126	691,00	1 173,00	0	0,00		0,00	0,00	0,00
	CNB	Individuel	39	147,00	741,00			3,00	0,00	0,00	0,00
	CNB	Relais		12,00	60,00			5,00	0,00	0,00	0,00
	St Astier	Individuel	13	46,00	138,00			3,00	0,00	0,00	0,00
	St Astier	Relais		3,00	15,00			5,00	0,00	0,00	0,00
	ACAP	Individuel	54	242,00	726,00			3,00	0,00	0,00	0,00
	ACAP	Relais		21,00	105,00			5,00	0,00	0,00	0,00
	COPO	Individuel	20	106,00	318,00			3,00	0,00	0,00	0,00
	COPO	Relais		14,00	70,00			5,00	0,00	0,00	0,00
17/01/2021	INDOOR 2KM Bergerac		21	27,00	81,00	0	0,00		0,00	0,00	0,00
	CNB	Individuel	10	11,00	33,00			3,00	0,00	0,00	0,00
	St Astier	Individuel		4,00	12,00			3,00	0,00	0,00	0,00
	ACAP	Individuel	11	12,00	36,00			3,00	0,00	0,00	0,00
	COPO	Individuel						3,00	0,00	0,00	0,00
24/01/2021	JOQUA 4 Périgueux		106	467,00	1 221,00	0	0,00		0,00	0,00	0,00
	CNB	Individuel	31	130,00	390,00			3,00	0,00	0,00	0,00
	St Astier	Individuel	13	40,00	120,00			3,00	0,00	0,00	0,00
	ACAP	Individuel	45	171,00	513,00			3,00	0,00	0,00	0,00
	COPO	Individuel	17	66,00	198,00			3,00	0,00	0,00	0,00
28/02/2021	JOQUA 5 St Astier		93	316,00	947,60	0	0,00		0,00	0,00	0,00
	CNB	Individuel	29	118,00	354,00			3,00	0,00	0,00	0,00
	St Astier	Individuel	17	48,00	144,00			3,00	0,00	0,00	0,00
	ACAP	Individuel	32	103,00	309,00			3,00	0,00	0,00	0,00
	COPO	Individuel	13	41,00	123,00			3,00	0,00	0,00	0,00
	La Teste	Individuel	1	3,00	9,00			3,00	0,00	0,00	0,00
	CN Brive	Individuel	1	3,00	9,00			3,00	0,00	0,00	0,00

- Information des clubs pour les engagements du 1/2 Fond.

	Prévision nageurs	
	Bas	Haut
ACAP	20	25
CNB	10	15
CN St Astier	5	10
COPO	5	10
Total	40	60

Le nombre de nageurs moyens engagés serait de 50 soit basé sur l'an dernier une compétition d'une durée de 3 à 4 heures.



- Il sera obligatoire aux entraîneurs de fixer un temps si le nageur n'a pas de références sur la base extranat. Tous les nageurs faisant plus de 30 mn pourront éventuellement être refusés.
- On pourra doubler les séries si besoin mais à éviter si possible. On devra assurer le respect de 1m minimum entre les officiels.
- Il est décidé de :
 - Permutation de la JOQUA 2 et de la JOQUA 3 ½ Fond. La JOQUA 3 ½ Fond se déroulera à St Astier le 8 Novembre 2020 et la JOQUA 2 le 22 Novembre 2020 à BdB Périgueux.
 - Les programmes des JOQUA sont inchangés.
- Même réflexion pour la JOQUA 5 prévue le 28 Février 2021 à Saint Astier. Elle aura lieu à Bergerac et le 2 km Indoor (21 nageurs l'an dernier) du 17 Janvier 2021, initialement à Bergerac se déroulera à St Astier.

- Challenge Avenirs

- Ajout d'un challenge avenir pour la JOQUA 2 le 22 Novembre 2020 à Périgueux. Il se déroulera le matin de la compétition avec un jury complet sur 2 ou 3 lignes (A déterminer en fonction du nombre de nageurs et du nombre d'évaluateur). On privilégiera des officiels de Périgueux le matin.
- Ajout d'un deuxième challenge avenir confirmé par Y CHESNEAU (Information communiquée à H GAULIN) le samedi 12 Décembre 2020 de 17 à 19 heures sur les créneaux clubs (ACAP et COPO).
- Les autres challenges ainsi que les Pass'sports de l'eau seront programmés en suivant.
- Pass'sport de l'eau : Il est important que les clubs donnent un estimatif à F GRASSEIN.
- Challenges Avenirs : Nombre de nageurs à estimer. Programme à communiquer rapidement par F GRASSEIN pour mise en ligne de la compétition.

- Pass'sport de l'eau

- Session de Pass'Sport de l'eau sur le créneau club COPO le Samedi 14 Novembre 2020 à 17 heures, sous réserve d'un nombre suffisant de jeunes.

Clôture de la réunion à 22h20. Merci à tous pour votre participation.



CALENDRIER SPORTIF SAISON 2020 - 2021

Objet: CND24 Programme prévisionnel NC et NA saison 2021
Date: 21/10/2020 Version 2 (Modifications en rouge)

DATES	COMPETITIONS	Pass' sport de l'eau	Challenge Avenir (Pass' Compétition)	ENF	Avenir	Jeunes	Junior/ Seniors	Maitres	LIEUX	CLUB SUPPORT	DUREE	HEURE D'OUVERTURE PISCINE POUR MISE EN PLACE	HEURE D'OUVERTURE DES PORTES NAGEURS	FIN DES EPREUVES (+ 30min pour rangement)	COMMENTAIRES
-------	--------------	----------------------	--------------------------------------	-----	--------	--------	-----------------	---------	-------	--------------	-------	--	--------------------------------------	---	--------------

Les horaires indiqués sont indicatifs et seront ajustés le jeudi précédant la compétition à l'attention du programme.

VACANCES DE LA TOUSSAINT DU SAMEDI 17/10/2020 MATIN au 1/11/2019 SOIR															
dimanche 18 octobre 2020	JOUIA 1	Non	Non	X	X	X			Périgueux BdB	COPO	Journée	12H30	13H00	18h	
dimanche 8 novembre 2020	JOUIA 3: Championnat 1/2 Fond	Non	Non	X	X	X			Saint Astier	CN St Astier	Journée	12h	13H00	19h	
mercredi 11 novembre 2020	Interclubs Toutes catégories Poulx départementales 24/47	Non	Non	X	X	X			Bergerac Aquatlad	CND24/CNB	Journée	12H30	13H00	19h	Rerangement 24/47
jeudi 11 novembre 2020	ENF sur créneau clubs	Oui							Périgueux BdB	COPO	2 à 3 heures		17:30	20h	Fin de journée au samedi
dimanche 22 novembre 2020	JOUIA 5	Non	Non	X	X	X			Périgueux BdB	ACAP	Journée	12H30	13H00	19h	
dimanche 22 novembre 2020	Challenge Avenir J1	Non	Oui						Périgueux BdB	ACAP	Journée	9H30	10H	11H30	
samedi 28 novembre 2020 AG LIGUE NOUVELLE AOUTAINE															
samedi 5 décembre 2020	Championnats départementaux hiver	Non	Non	X	X	X			Bergerac Aquatlad	CNB	Journée	12H30	13H00	19h	
dimanche 6 décembre 2020	JOUIA 2	Non	Oui	X	X				Périgueux BdB	ACAP/COPO	Journée	12H30	13H00	19h	
samedi 12 décembre 2020	Challenge Avenir J2	Non	Oui						Périgueux BdB	ACAP/COPO	Fin de journée		17h	19h	Sur créneaux clubs
jeudi 10 au 13 Décembre 2020	France Elite Bassin 50m								Saint Raphael	AGEN	Soirée				
vendredi 18 décembre 2020	Championnats régionaux Juniors/séniors bassin de 50m									LNNACD47	Journée				
dimanche 20 décembre 2020											Journée				
VACANCES DE NOEL DU SAMEDI 19/12/2020 MATIN au 3/01/2021 SOIR															
DATE A FIXER	ENF sur créneau clubs	Oui		X					Bergerac Aquatlad	CNB	2 à 3 heures				
dimanche 17 janvier 2021	INDOOR 2 KM Juniors/séniors	Non	Non	X	X	X			Saint Astier	CN St Astier	1/2 Journée	13H00	13H30	18h	
dimanche 24 janvier 2021	JOUIA 4	Non	Oui	X	X	X			Périgueux BdB	COPO	Journée	8h30	9h	18h	
dimanche 31 janvier 2021	AG ORDINAIRE CND24 et EXTRAORDINAIRE (ELECTIVE)								Salle des Fêtes du COPO - Périgueux	CND24	Journée				
samedi 6 février 2021	Championnats régionaux hiver Jeunes Bassin 25m								Poitiers et St Geours de Marenne ou Bayonne	LNNACD24	Journée				Le plus proche est Poitiers et mieux pour les déplacements FMI
dimanche 7 février 2021											Journée				
VACANCES DE FEVRIER DU SAMEDI 6/02/2021 MATIN au 21/02/2021 SOIR															
DATE A FIXER	ENF sur créneau clubs	Oui		X					Périgueux BdB	ACAP	2 à 3 heures		17:30	20h	Fin de journée au samedi
dimanche 28 février 2021	JOUIA 5	Non	Oui	X	X	X			Bergerac Aquatlad	CNB	Journée	8h30	9h	18h	
dimanche 28 février 2021	Natation Artistique Synchro Nat NUIT DE L'EAU								Périgueux BdB	ACAP	Journée				
NC											Journée				
vendredi 12 mars 2021	Championnats Régionaux Hiver Bassin 50m Juniors/séniors								Agen	LNNACD47	1/2 Journée				
samedi 13 mars 2021											Journée				
dimanche 14 mars 2021											Journée				
samedi 13 mars 2021	Natation Artistique Championnat N2 Juniors								Périgueux BdB	ACAP	Journée				
dimanche 14 mars 2021											Journée				
dimanche 21 mars 2021	JOUIA 6	Non	Oui	X	X	X			Périgueux BdB	ACAP	Journée	8h30	9h	18h	
samedi 27 mars 2021	N.A.N. CUP Bassin 25m Sélection départementale								Bergerac Aquatlad	LNNACD24	1/2 Journée		14h00	18h30	
dimanche 28 mars 2021											1/2 Journée		8h00	12h00	
jeudi 1 avril 2021	Non: Jeudi saint Championnats France														
VACANCES DE PAQUES DU SAMEDI 10/04/2021 MATIN au 25/04/2021 SOIR															
jeudi 20 au 25 Avril 2021	France Juniors								Chalon sur Saône						
DATE A FIXER	ENF sur créneau clubs	Oui		X					Saint Astier	CN St Astier	2 à 3 heures				Dimanche après-midi
mercredi 11 au 15 mai 2021	Open de France								NC						
dimanche 30 mai 2021	Non: Jeudi saint Championnats France														
dimanche 16 mai 2021	Interclubs Avenir et jeunes			X	X	X	X		Conseil Départemental		Journée				Inauguration en présence du Président du Conseil Départemental.
POINT DE L'ASCENSION DU SAMEDI 13/05/2021 MATIN au 16/05/2021 SOIR															
dimanche 23 mai 2021	Championnats départementaux été	Non	Non	X	X	X			Périgueux BdB	ACAP	Journée	8h30	9h	18h	
lundi 24 mai 2021		Non	Oui	X	X	X					Journée	8h30	9h	18h	Week end de Pentecôte
jeudi 27 au 31 Mai 2021	France Nationale 2								Melun						
dimanche 30 mai 2021	Non: Jeudi saint Championnats France														
dimanche 30 mai 2021	Non: Jeudi saint Championnats France														
vendredi 4 juin 2021	NATATION ARTISTIQUE: CHAMPIONNAT REGIONAL AVENIRS ET SENIORS TC - CHALLENGE REGIONAL								Périgueux BdB	ACAP	Journée				
samedi 5 juin 2021											Journée				
dimanche 6 juin 2021	Critérium Avenir 24-33-47 bassin de 25m								Bazas	CD33	Journée				Bassin extérieur
samedi 12 juin 2021	Inauguration Eau Libre site de La Jemaye	Non	Oui	X	X	X			Dept 47		Journée				Compétition Bi-département avec le 47. En attente retour CND47.
vendredi 11 juin 2021	Régionaux Est 50m Jeunes - Avenir										1/2 Journée				
samedi 12 juin 2021									La Rochelle	LNNA	Journée				
dimanche 13 juin 2021											Journée				
mercredi 15 au 20 Juin 2021	France Elite								Chartres						
jeudi 17 au 20 Juin 2021	Non: Jeudi saint Championnats France														
samedi 26 juin 2021	Régionaux Est 50m Juniors - Séniors										1/2 Journée				
dimanche 27 juin 2021									Poitiers	LNNA	Journée				
lundi 28 juin 2021											Journée				
dimanche 27 juin 2021	Non: Jeudi saint Championnats France														
dimanche 4 juillet 2021	Non: Jeudi saint Championnats France														
VACANCES D'ETE DU MERCREDI 07/07/2021 MATIN au XX/09/2021 SOIR															

Légende:

Compétitions départementales
Compétitions Ligue Régionales
Compétitions nationales & internationales
Non communiqué
Meeting
Natation Synchro
Vacances scolaires
ENF
Administratif CND24 et LNNA
Compétitions estivales
Compétitions Maitres
Dates limites

		Saison 2021 (du 16 septembre 2020 au 15 septembre 2021)			
		Avenir	Jeunes : 3 années	Juniors : 4 années	Séniors
DAMES	10 ans et moins	11 à 13 ans	14 à 17 ans	18 ans et plus	2003 et avant
	2011 et après	2010 2009 2008	2007 2006 2005 2004		
MESSIEURS	11 ans et moins	12 à 14 ans	15 à 18 ans	19 ans et plus	
	2010 et après	2009 2008 2007	2006 2005 2004 2003	2002 et avant	





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

PROTOCOLE SANITAIRE POUR LA COMPETITION
JOQUA 3 ½ FOND DU 8/11/2020
PISCINE DE SAINT ASTIER

Version 1 Approuvée par le bureau directeur du CND24 le 30 Septembre 2020 révisé le 21/10/2020

PROTOCOLE SANITAIRE
COVID-19



COMITE NATATION DEPARTEMENTAL DE LA DORDOGNE (CND24)

<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DEVELOPPEMENT
DU SPORT





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

SOMMAIRE

1.	Préambule	3
2.	Dispositions propres à l'établissement	4
3.	Dispositions propres à l'association	8
4.	Dispositions générales propres aux utilisateurs	10
5.	Organisation de la compétition	14
5.1	Les officiels	14
5.2	Ajustement de la réglementation des compétitions	15
5.3	Les récompenses	18
6.	Modification de la compétition citée en objet.	19
7.	Annexes	20
7.1	Questionnaire d'auto-évaluation (Disponible sur le site du CND24)	21
7.2	Plan piscine Municipale à Saint Astier	22



MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

**AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**

**Dordogne
PÉRIGORD**
LE DÉPARTEMENT dordogne.fr



St-Yorre





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

1. Préambule

Profondément bouleversées depuis le printemps par les nouvelles mesures sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19, les activités aquatiques reprennent sereinement en ce début de saison 2020-2021, sous réserve de respecter un certain nombre de règles et de recommandations applicables au fonctionnement général d'une piscine et à l'organisation de ses activités associatives. La vie du comité Départemental en fait partie avec en priorité l'organisation des compétitions sur notre territoire.

Ce guide est un support reprenant les mesures sanitaires réglementaires établies sur la base des expertises scientifiques du Haut Conseil à la Santé Publique et du ministère de la Santé, adaptées aux enjeux pratiques des acteurs sportifs transmis par notre Fédération dans son édition du 18 Septembre 2020. Celles-ci doivent être impérativement mises en œuvre dans le cadre de la pratique sportive individuelle ou encadrée (pour tous et en tous lieux) selon une déclinaison territoriale soumises aux décisions des autorités locales en fonction de la situation épidémiologique de chaque territoire.

Ce document s'appuie également sur les différents guides de reprise publiés par le ministère en charge des Sports.

En parallèle, la commission des médecins fédéraux, en lien avec la direction technique nationale, propose un certain nombre de recommandations applicables à ses disciplines, en vue de faciliter une reprise sereine des structures fédérales pour l'ensemble de ses activités.

Ce document partagé avec les responsables d'établissements de nos collectivités locales prend en compte leur protocole, qui lui seul, prévaut en matière d'organisation des activités au sein d'une piscine.





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

2. Dispositions propres à l'établissement

Les préconisations en la matière s'appuient sur les recommandations publiées dans le guide ministériel concernant les équipements sportifs, mis à jour le 2 septembre 2020 complété par **Le Premier ministre qui a décrété l'Etat d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire à partir du samedi 17 octobre**. L'ensemble du pays est concerné par le passage en Etat d'Urgence Sanitaire et certaines mesures préventives s'appliqueront désormais partout en France :

- pas de rassemblement à plus de 6 dans l'espace public ;
- interdiction des évènements festifs dans les salles des fêtes et polyvalentes ;
- institution d'une jauge à 5000 pour les établissements recevant du public avec respect des règles d'occupation (1 siège vacant entre deux spectateurs ou groupes de 6)

✓ CAPACITÉ D'ACCUEIL DES PISCINES

Dans une optique de prévention des fortes affluences, la Fréquence Maximale Instantanée (FMI) pendant cette période de reprise est fixée à 80% de la FMI réglementaire de l'installation (Source : Guide de recommandations du ministère des Sports).

Ajout de la règle des 1 personne pour 4m² (Décret du 17/10/2020)

Piscine	FMI COURANTE COLLECTIVITE	FMI COVID FFN (80% FMI courante)	FMI COVID COLLECTIVITE	SURFACE DES PLAGES	FMI CND24 RETENUE (calcul paragraphe ci-dessous)
Bertran de Born Périgueux	350 Nageurs 250 personnes en gradins (tribune séparée du bassin)	280 Nageurs	125 personnes 15 nageurs max par ligne soit 90 nageurs bassin sportif 15 nageurs bassin récup	Surface des plages: 520m ² Surface des banquettes: 86m ² Total: 600m² / 4m² = 150 personnes bord du bassin	125 personnes (Accord de ne pas dépasser de quelques nageurs). FMI à 150 personnes max 15 nageurs max par ligne soit 90





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

					nageurs bassin sportif Compétition avec 120 nageurs max
Aqualud Bergerac	300 Nageurs Public 200 personnes	240 Nageurs	15 nageurs max par ligne soit 90 nageurs bassin sportif XX nageurs bassin récup	Surface des plages: 584m ² + Bureau d'appel 20m ² Total: 604m² / 4m² = 151 personnes bord du bassin Halle bassin n°3: 81 m ² + 70m ² si plancher position haute (+17 personnes). Total: 685m² / 4m² = 171 personnes bord du bassin ou 188 personnes si plancher relevé	15 nageurs max par ligne soit 90 nageurs bassin sportif. FMI à 146 ou 166 personnes max Compétition avec 120 ou 150 nageurs max (ICTC)
Saint Astier	250 personnes basé sur 1 personne par m ² de bassin	200 personnes	15 nageurs max par ligne soit 60 nageurs bassin sportif	A confirmer Surface de la piscine 980m ² Surface des plages estimés à 980m ² - locaux 301m ² - bassin 250m ² = 429m ² . Total: 430m² / 4m² = 107 personnes bord du bassin	15 nageurs max par ligne soit 60 nageurs bassin sportif en simultané. FMI à 107 personnes max Compétition avec 80 nageurs max

✓ **DIFFÉRENCIATION DES PUBLICS**





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

Les compétitions organisées par le CND24 seront interdites au public. Seuls seront admis dans l'enceinte de la piscine (bassins, vestiaires, accueil, etc.) de l'établissement, dans le respect des mesures sanitaires de ce dernier. Les différents publics seront:

- Les référents COVID (1 au CND24, 3 fournis par les clubs) Ce référent a un rôle exclusif et ne peut pas prendre part à la compétition en tant qu'officiel, entraîneur, ou compétiteur. => **Total 4 personnes**
- Les officiels Un roulement pourra être instauré avec obligations aux officiels qui n'officiant pas de sortir de l'enceinte de la piscine. => **Total 15 personnes max.**
- Les encadrants (1 par club) => **Total 4 à 6 personnes max** (2 entraîneurs pour les groupes supérieurs à 20 nageurs). En cas de problèmes de FMI, un des entraîneurs pourra être refusé.
- Bénévole club support => **Total 1 personne**
- Bénévole club support comptabilisation des entrées à l'entrée de la piscine (hors FMI) => **Total 4 personnes**
- Les nageurs, => **Voir le total suivant piscines**
- **Total hors nageurs halle bassin => 27 personnes.**

✓ **ACCESSIBILITÉ DE L'INSTALLATION AUX DIFFÉRENTS PUBLICS**

- Les compétitions organisées par le CND24 **seront interdites au public.**
- Les halls d'accès des piscines seront eux aussi interdits au public.



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DEVELOPPEMENT
DU SPORT

**AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**

**Dordogne
PÉRIGORD**
LE DÉPARTEMENT dordogne.fr



St-Yorre



Communauté
de communes
PN
SARLAT PÉRIGORD NOIR

**LE GRAND
Périgueux**
Communauté d'Agglomération

BERGERAC SUD DORDOGNE
la CAB





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

Informations complétées à l'émission du programme à la fin de la période des engagements

La FMI pour cette compétition sera de nageurs

+ ... Encadrants/officiels = Total personnes

dont ... hall d'entrée.

Hall bassin personnes x 4m² = m² <m²



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DEVELOPPEMENT
DU SPORT

**AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**

**Dordogne
PÉRIGORD**
LE DÉPARTEMENT dordogne.fr



St-Yorre



Communauté
de communes
PN
SARLAT PÉRIGORD NOIR

**LE GRAND
Périgueux**
Communauté d'Agglomération

BERGERAC SUD DORDOGNE
la CAB





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

3. Dispositions propres à l'association

✓ MISE EN PLACE D'UNE CELLULE ADMINISTRATIVE COVID-19

Il est nécessaire pour chaque club de désigner un référent Covid-19 pour la compétition qui seront le relais des recommandations auprès du responsable COVID CND24 de la compétition qui lui-même sera le relais auprès de l'exploitant de l'installation, de la Ligue, de la FFN et des ARS en cas de nécessité. **Il devra se consacrer à ce rôle uniquement.**

✓ RECENSEMENT ET MISE À JOUR DE L'ACTIVITÉ LE JOUR DE LA COMPETITION

- Les personnes présentes, uniquement des licenciées, seront consignées sur un serveur informatique (extranat) à J - 1, les listes seront disponibles à tout moment et archivées à J + 21. Les entraîneurs seront eux aussi inscrits dans une rubrique.
- Les référents COVID-19 seront différenciés par le port d'un brassard  et/ou d'un polo du CND24 bleu et devront être présent dès l'entrée des nageurs à la piscine.

✓ MISE EN PLACE ÉVENTUELLE D'UN ACCORD TEMPORAIRE D'UTILISATION AVEC L'EXPLOITANT

En lien avec le gestionnaire de l'établissement, et en fonction des moyens humains et techniques dont il dispose, le CND24 et le club support pourront être amenés à s'impliquer davantage sur:

- Mise à disposition à différents points de l'équipement ou du plan d'eau, et en nombre suffisant, de solutions hydroalcooliques
- Des affiches rappelant les gestes barrières pourront être mises en place dans l'ensemble du lieu de compétition. L'accès à l'établissement sera interdit aux personnes ne respectant pas les gestes barrières.
- En cas de compétition avec un speaker, celui-ci pourra être sollicité pour régulièrement rappeler les principales mesures à respecter





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

- Le contrôle des accès par comptage des personnes entrantes et des personnes sortantes à l'aide de compteurs manuels  Le nombre des entrées et des sorties sera reporté sur un tableau toutes les 30 minutes.

Heure	Entrées	Sorties	Ecart > à X personnes
12h30 (Préparation)			
13h00 Ouverture des portes			
13h30			
14h00			
....			



4. Dispositions générales propres aux utilisateurs

- ✓ Respect des gestes barrières durant l'ensemble de la compétition, de l'entrée dans l'établissement à sa sortie. Le port du masque est obligatoire pour toutes les catégories d'âge et il faut se laver les mains ou utiliser une solution hydroalcoolique régulièrement.

Respectez les gestes barrières



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Éviter de se toucher le visage



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Port du masque obligatoire ou recommandé dans certains cas

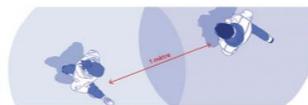
Après toute activité physique, dès retour à une ventilation normale



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



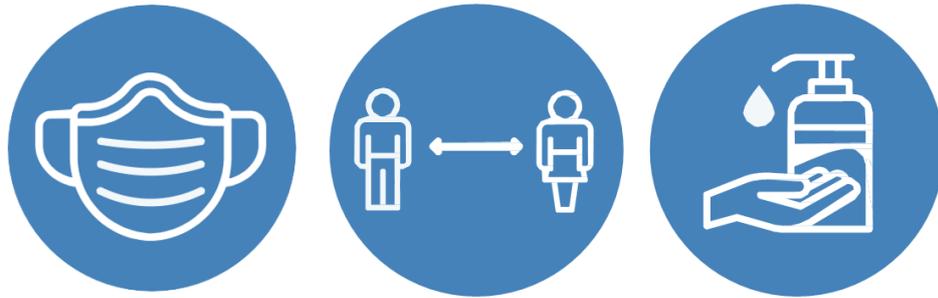
Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



La distance physique

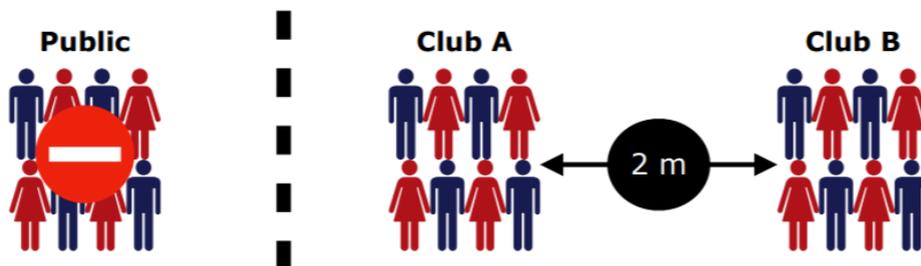
Protégez-vous, restez à plus d'un mètre de distance les uns des autres.

- ✓ En tout état de cause, la distanciation physique d'au moins un mètre entre les personnes et **le port du masque seront systématiquement et impérativement respectés.**



- ✓ Chaque personne (nageur, coach, staff, officiels) est invitée à s'astreindre, à un **auto-questionnaire**, lui permettant de juger son état de forme, avant de participer à la compétition. [auto-questionnaire en annexe 1]
- ✓ Le questionnaire devra être présenté et remis à l'organisation à l'entrée de la piscine sous peine de ne pas rentrer.
- ✓ Le club support lors de la préparation du bassin et des accès piscine devra porter le masque en permanence et essayer autant que possible respecter la distanciation sociale et les gestes barrières.
- ✓ **Ne peut participer à la compétition toute personne fébrile ou présentant des signes évocateurs du Covid-19 (fièvre, toux, mal de gorge, nez qui coule, perte du goût et de l'odorat)**
- ✓ Déchaussement à l'entrée de la piscine. Les chaussures seront rangées dans une poche et mises dans le sac de la personne entrante.
- ✓ Toutes les personnes (nageurs, encadrants, bénévoles, officiels) devront arriver à la piscine avec la tenue de nage sur soi pour les nageurs ou une tenue plus légère pour les autres personnes.
- ✓ Il n'y aura pas de possibilité de passer par les vestiaires individuels et collectifs à l'arrivée.

- ✓ Pour faciliter la distanciation, Les nageurs posent leur sac dans des zones bien spécifiques délimitées par l'organisateur (un sac, un nageur, un sac, un nageur) et ne peuvent le quitter que pour aller nager ou se rendre aux toilettes. Chaque club aura une plage de réservée autour du bassin comme indiqué sur le plan paragraphe 8.2.
- ✓ Les nageurs posent leur masque dans un petit sac quand ils sont dans l'eau. Lors des séries, chaque nageur devra avoir son petit sac transparent type sac de congélation avec à l'intérieur une étiquette indiquant Nom et Prénom du nageur pour déposer son masque pour nager et le reprend ensuite après s'être essuyé le visage. Les nageurs à la sortie du bassin devront mettre le masque en l'accrochant à une oreille et le tiendront avec l'autre main afin de laisser de l'air circuler le temps de reprendre son souffle. Le masque devra dans tous les cas être toujours face à la bouche. Pendant ces déplacements, les nageurs respecteront les distanciations sociales.
- ✓ Les nageurs éviteront de mettre les combinaisons de compétition. Si c'est le cas ils ne pourront pas la poser entre chaque série. On privilégiera autant que possible de nager sans les combinaisons.
- ✓ Il est interdit aux nageurs de se déplacer au sein du bassin ou d'aller discuter avec un autre club.
- ✓ Le stationnement sur les plages du bassin s'effectue dans le strict respect des règles de distanciation générale





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

- ✓ Les nageurs prendront une douche savonnée uniquement avant l'échauffement. Chaque représentant COVID-19 avec l'aide des entraîneurs organisera les déplacements par groupe de **6** personnes pour éviter une concentration de personnes trop importante.
- ✓ Il est recommandé que chaque personne vienne avec son matériel personnel: bonnet, lunettes, planche, pull-boy, pince-nez, serviettes, gourde, stylo, bloc note, etc... Ce matériel personnel ne doit en aucun cas être mutualisé.
- ✓ Il est interdit de manger, de boire du café ou du thé à l'intérieur de l'équipement.
- ✓ A la fin de la compétition, il sera possible d'utiliser les vestiaires collectifs par groupe mais uniquement pour les nageurs. Pendant que les nageurs se changent, le port du masque reste obligatoire et il convient de limiter le temps dans les vestiaires. Les nageurs devront sortir immédiatement et ne pas rester à attendre le copain ou la copine qui ne serait pas prête.
- ✓ Les équipements collectifs pour se sécher les cheveux sont fermés et strictement interdit pour éviter de pulvériser du virus.
- ✓ Il convient d'éviter les croisements et par conséquent un sens de circulation sera mis en place autour du bassin selon les plans annexés.

Déplacement à **sens unique** autour du bassin



Horaire ou anti-horaire



MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

Dordogne
PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENT dordogne.fr



St-Yorre



5. Organisation de la compétition

- ✓ Il est préférable que chaque pratiquant soit responsable de son propre équipement d'entraînement personnalisé (palmes, pull-boy, serviette, gourde, tapis...)
- ✓ Le port du masque obligatoire pour tous, lavage des mains, etc.

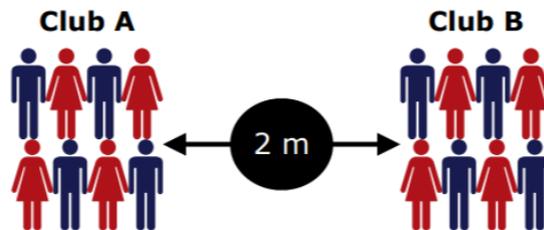


5.1 Les officiels

Certaines recommandations sont aussi applicables aux encadrants, bénévoles, nageurs, etc.

- ✓ L'inscription des officiels par le référent club des officiels doit se faire **au plus tard le lundi précédent la compétition à 23:59** que celle-ci ait lieu le samedi ou le dimanche. Il n'y aura pas d'inscription le jour de la compétition.
- ✓ Il est demandé aux clubs support de la compétition ou situé dans la ville du lieu de la compétition de fournir un maximum d'officiels afin de minimiser les déplacements.
- ✓ Pas de serrage de mains et respect de la distanciation physique lors de la présentation des équipes, des hymnes ou lors des podiums.
- ✓ Pas de café, thé, gâteaux au début de chaque réunion.
- ✓ Il n'y aura pas de chaise au bord du bassin.

- ✓ Il est demandé aux officiels de venir avec leur bouteille d'eau dans leur sac.
- ✓ Les plages, et les cheminements devront être aménagés de sorte à respecter la distanciation physique entre les nageurs et officiels.



- ✓ Les officiels viennent avec leurs effets personnels (chronomètre, stylo, cartons, plaquette, etc...). Ils imprimeront au préalable les fiches de propositions de disqualifications afin d'éviter les échanges de papiers.
- ✓ Le test de chronométrage de 10 mn pourra éventuellement être supprimé, le jury étant préparé à l'avance.
- ✓ Pour les officiels, il est demandé de porter le polo officiel sur soi et de conserver pour ceux ou celles qui ne veulent pas se changer leur bas de tenue de ville quel que soit la couleur (pantalon, bermuda, etc.). On privilégiera des couleurs neutres.
- ✓ Tout matériel devant être mutualisé sera désinfecté en tant que de besoin (outils de notation, chronomètres, etc...)
- ✓ Le port du masque est obligatoire pour tous les officiels.
- ✓ Le CND24 fournira à chaque réunion un masque type chirurgical pour chacun des officiels.
- ✓ Les Officiels entreront 5 minutes après l'entrée du dernier club.

5.2 Ajustement de la réglementation des compétitions

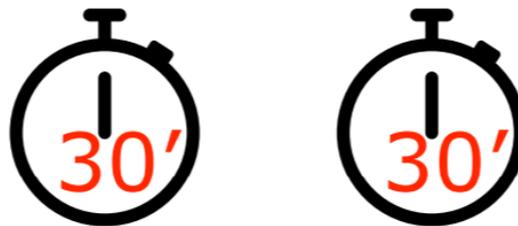
- ✓ Tous les engagements pour les compétitions départementales se font via l'interface Extranat **au plus tard le lundi précédent la compétition à 23:59** que celle-ci ait



<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

lieu le samedi ou le dimanche. Aucun forfait ou oubli ne sera pris en compte après cette date.

- ✓ La chambre d'appel sera supprimée pour éviter les attroupements de personne. Les nageurs devront se rendre directement sur le plot de départ à l'annonce de la série précédente. Les entraîneurs auront à leur charge de réguler ce flux. Tout nageur non présent au plot de départ se verra exclu de la série.
- ✓ Il n'y aura pas de secrétariat et par conséquent aucun forfait ne sera enregistré.
- ✓ Les forfaits quelqu'ils soient ne seront pas remboursés.
- ✓ En cas de dépassement de la jauge nageurs, et de façon à ne laisser personne sur le bord du chemin, les critères de prise en compte seront les suivants:
 - Calcul au prorata des licenciés NC "compétiteur" hors NA à la date de la clôture des engagements de la compétition.
 - Les nageurs n'ayant pas pu participer à la compétition seront automatiquement engagés lors de la compétition suivante.
 - Il reviendra au club de communiquer le nom des nageurs qui seront retirés.
 - Calcul au prorata des licenciés NC "compétiteur" année N – 1 (ACAP 40%, CNB 30%, CN St Astier 17%, COPO 13%) pour la première compétition.
- ✓ Réunir les deux réunions en une seule afin d'éviter la coupure du déjeuner et de multiplier les mouvements au sein des piscines. Début de compétition vers 13h (après la fermeture des piscines lorsqu'elle sont ouvertes le dimanche matin).
- ✓ L'échauffement de 1H se déroulera en deux groupes de 30mn. La répartition sera faite lors de l'émission du programme à la clôture des engagements.



MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

Dordogne
PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENT | dordogne.fr



St-Yorre





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

- ✓ **Les bassins de récupération seront interdits à la pratique de la nage** afin de ne léser aucun nageur et éviter les échanges entre les groupes. Il pourra uniquement être ouvert pour l'échauffement en début de compétition si l'organisation de la compétition l'exige.
- ✓ Les challenges avenir seront organisés différemment par rapport à l'année dernière.
- ✓ Les fiches de chronométrage individuelles seront supprimées pour respecter les gestes barrières et les échanges entre les nageurs, officiels, chambre d'appel, etc.. Les temps seront inscrits sur une fiche de chronométrage mentionnant tous les nageurs de la réunion par couloir de nage selon le modèle ci-dessous

Feuille de chronométrage

Circuit Qualificatif Nouvelle-Aquitaine Hiver - JOQUA 2
 SAINT-ASTIER - 08 décembre 2019 - Bassin de 25 m

COULOIR N° 1 - J1 : Di 08/12/2019 - R1

50 Pap. Dam	1/6	THIEFFAINE BOURGEIX C. (2010)	CN BERGERAC	Temps final					
50 Pap. Dam	2/6	LANDRODIE Lou (2008)	A.C AGGLOMERATION PERIGUEUX	Temps final					
50 Pap. Dam	3/6	TOUCHARD Félicie (2010)	A.C AGGLOMERATION PERIGUEUX	Temps final					
50 Pap. Dam	4/6	DUFOUR Morgane (2005)	A.C AGGLOMERATION PERIGUEUX	Temps final					
50 Pap. Dam	5/6	LESCURE Lea (2003)	CN BERGERAC	Temps final					
50 Pap. Dam	6/6	BALEK-DESCAMP C. (2008)	A.C AGGLOMERATION PERIGUEUX	Temps final					
50 Pap. Mes	1/5	-- Absence de nageur --		Temps final					
50 Pap. Mes	2/5	-- Absence de nageur --		Temps final					
50 Pap. Mes	3/5	-- Absence de nageur --		Temps final					
50 Pap. Mes	4/5	WINGLER Mathias (2009)	A.C AGGLOMERATION PERIGUEUX	Temps final					
50 Pap. Mes	5/5	FOUDDAH RONARC'H T. (2004)	CN BERGERAC	Temps final					
200 Bra. Dam	1/3	CANIVET Elle-Jeanne (2007)	CN BERGERAC	Temps final	50	100	150		
200 Bra. Dam	2/3	IDIR Meliza (2007)	CN BERGERAC	Temps final	50	100	150		
200 Bra. Dam	3/3	PEREZ-MASQUELIER M. (2005)	COPO PÉRIGUEUX NATATION	Temps final	50	100	150		
200 Bra. Mes	1/2	BARTHE Clement (2006)	CN BERGERAC	Temps final	50	100	150		

- ✓ La saisie des temps ne se fera pas le jour de la compétition sur le serveur extranet pocket mais uniquement à la fin de la compétition ou le lendemain en attendant la livraison du chronométrage semi-automatique.
- ✓ Les officiels en charge du chronométrage pourront indiquer au nageur son temps provisoire.



MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

- ✓ Les compétitions ne seront donc pas retransmises sur le live FFN, uniquement à la fin de la saisie.
- ✓ Lors de compétitions avec des séries de relais de 4 nageurs, un couloir sur deux sera utilisé. Pour les séries de relais de 10 nageurs, un couloir sur deux ou trois sera utilisé en fonction de la largeur de la plage de départ. Dès sa sortie de l'eau le nageur doit regagner impérativement sa zone club masquée.

5.3 Les récompenses

- ✓ Les récompenses ne pourront pas se dérouler dans les conditions habituelles.
- ✓ Il n'y aura pas de podium.
- ✓ Les récompenses seront remises aux clubs qui les remettront aux nageurs concernés.



MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

Dordogne
PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENT dordogne.fr



St-Yorre





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

6. Modification de la compétition citée en objet.

Bassin	25m
Catégories	Jeunes, Juniors, Séniors
Epreuves:	Réunion1 : 800 NL fille, 1500 NL garçon, 400 4 N filles Réunion 2 : 800NL garçon, 1500 NL filles, 400 4 N garçon. Le challenge avenir sera inclus dans le programme de cette réunion.
Qualificatives pour	Compétitions régionales et plus (Voir règlement de la Ligue)
Date	22/11/2020
Lieu	Piscine de Saint Astier
Club organisateur	CN St Astier
Durée	1 réunion
Ouverture des portes	Réunion : (Accès club support 12h30) Réunion : 13h00 – 19h00 max Voir le programme de la compétition pour les ouvertures des portes propre pour chaque équipes (étalement des nageurs)
Echauffement	1 heure en deux groupes de 30mn (ACAP et COPO groupe 1, CN St Astier et CNB groupe 2. Voir programme de la compétition.
Type de compétition	Individuelle Qualificative pour les Championnats Régionaux pour les catégories Jeunes, Juniors et Séniors Référence Départementale Performances insérées dans la base de données fédérale
Conditions de participation – Règlement	Tous les nageurs licenciés « compétiteur » peuvent participer à ces compétitions. Nombre max de nageurs : 80 Nageurs
Droits d'engagements	Voir chapitre 6 du présent règlement Tous les engagements pour les compétitions départementales se font via l'interface Extranat <u>au plus tard le lundi précédent la compétition à 23:59</u>





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

Les liens utiles

Numéro Vert National mis en place par le Gouvernement : 0 800 130 000

- ✓ Guide de recommandations des équipements sportifs
<http://sports.gouv.fr/IMG/pdf/sportsguideequipementssportifs.pdf>
- ✓ Guide de rentrée sportive
<http://sports.gouv.fr/IMG/pdf/ficherentreepratiquesportive.pdf>
- ✓ Protocole sanitaire
<http://sports.gouv.fr/IMG/pdf/ficherentreeprotocolesanitaire.pdf>
- ✓ Manifestations sportives
<http://sports.gouv.fr/IMG/pdf/ficherentreemanifestationsportive.pdf>

7. Annexes



MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

**AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**

**Dordogne
PÉRIGORD**
LE DÉPARTEMENT dordogne.fr



St-Yorre





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

7.1 Questionnaire d'auto-évaluation (Disponible sur le site du CND24)



QUESTIONNAIRE préalable à une compétition Comité Départemental de Natation de la Dordogne

{A remettre à l'entrée de la piscine}

NOM :
 Date :
 PRENOM :

Prise de température : °C
 Fréquence cardiaque de repos (le matin avant de se lever) :/mn
 Durant ces dernières 24 h, je présente :

- De la fièvre > ou = à 38° OUI NON
- Une toux OUI NON
- Un essoufflement OUI NON
- Une perte de goût et/ou de l'odorat OUI NON
- Des céphalées OUI NON
- Des courbatures inhabituelles OUI NON
- Une grosse fatigue OUI NON
- Un syndrome diarrhéique de plus de 3 selles quotidiennes OUI NON
- Des douleurs thoraciques (à type de brûlures) OUI NON
- Des signes cutanés des mains ou des pieds (type engelure) OUI
NON

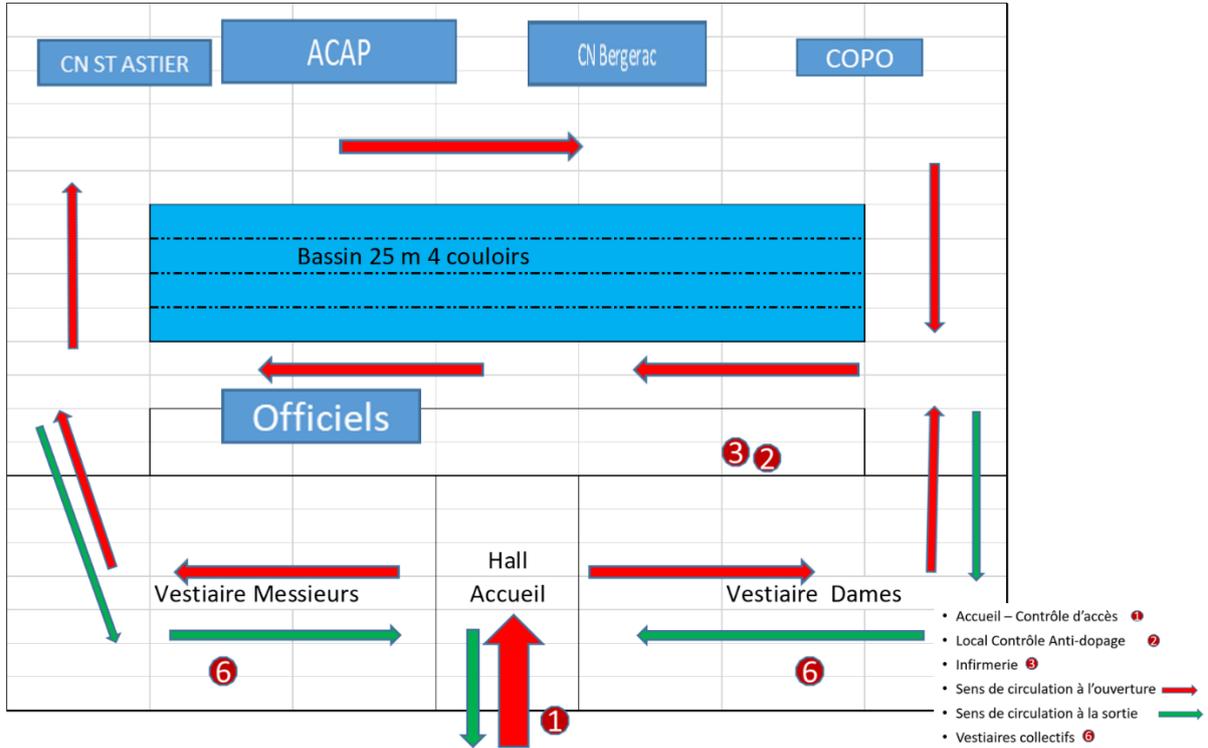
Si vous avez répondu oui à une ou plusieurs questions, vous n'êtes pas en mesure de suivre l'entraînement. Merci de :

- Contacter votre entraîneur pour l'avertir de votre absence
- Consulter votre médecin traitant
- Tenir informé votre médecin de police et votre médecin d'équipe des conclusions de la consultation

104, rue Martre - CS 70052 - 92583 Clichy Cedex - T.+33 (0) 170 48 45 70 - ffn@ffnatation.fr - www.ffnatation.fr



7.2 Plan piscine Municipale à Saint Astier





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

PROTOCOLE SANITAIRE POUR LA COMPETITION
ICTC DU 11/11/2020
PISCINE AQUALUD - Bergerac

Version 1 Approuvée par le bureau directeur du CND24 le 30 Septembre 2020 révisé le 21/10/2020

PROTOCOLE SANITAIRE
COVID-19



COMITE NATATION DEPARTEMENTAL DE LA DORDOGNE (CND24)

<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DEVELOPPEMENT
DU SPORT





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

SOMMAIRE

1.	Préambule	3
2.	Dispositions propres à l'établissement	4
3.	Dispositions propres à l'association	8
4.	Dispositions générales propres aux utilisateurs	10
5.	Organisation de la compétition	14
5.1	Les officiels	14
5.2	Ajustement de la réglementation des compétitions	16
5.3	Les récompenses	18
6.	Modification de la compétition citée en objet.	19
7.	Annexes	21
7.1	Questionnaire d'auto-évaluation (Disponible sur le site du CND24)	22
7.2	Plan piscine Aqualud à Bergerac	23





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

1. Préambule

Profondément bouleversées depuis le printemps par les nouvelles mesures sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19, les activités aquatiques reprennent sereinement en ce début de saison 2020-2021, sous réserve de respecter un certain nombre de règles et de recommandations applicables au fonctionnement général d'une piscine et à l'organisation de ses activités associatives. La vie du comité Départemental en fait partie avec en priorité l'organisation des compétitions sur notre territoire.

Ce guide est un support reprenant les mesures sanitaires réglementaires établies sur la base des expertises scientifiques du Haut Conseil à la Santé Publique et du ministère de la Santé, adaptées aux enjeux pratiques des acteurs sportifs transmis par notre Fédération dans son édition du 18 Septembre 2020. Celles-ci doivent être impérativement mises en œuvre dans le cadre de la pratique sportive individuelle ou encadrée (pour tous et en tous lieux) selon une déclinaison territoriale soumises aux décisions des autorités locales en fonction de la situation épidémiologique de chaque territoire.

Ce document s'appuie également sur les différents guides de reprise publiés par le ministère en charge des Sports.

En parallèle, la commission des médecins fédéraux, en lien avec la direction technique nationale, propose un certain nombre de recommandations applicables à ses disciplines, en vue de faciliter une reprise sereine des structures fédérales pour l'ensemble de ses activités.

Ce document partagé avec les responsables d'établissements de nos collectivités locales prend en compte leur protocole, qui lui seul, prévaut en matière d'organisation des activités au sein d'une piscine.





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

2. Dispositions propres à l'établissement

Les préconisations en la matière s'appuient sur les recommandations publiées dans le guide ministériel concernant les équipements sportifs, mis à jour le 2 septembre 2020 complété par **Le Premier ministre qui a décrété l'Etat d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire à partir du samedi 17 octobre**. L'ensemble du pays est concerné par le passage en Etat d'Urgence Sanitaire et certaines mesures préventives s'appliqueront désormais partout en France :

- pas de rassemblement à plus de 6 dans l'espace public ;
- interdiction des évènements festifs dans les salles des fêtes et polyvalentes ;
- institution d'une jauge à 5000 pour les établissements recevant du public avec respect des règles d'occupation (1 siège vacant entre deux spectateurs ou groupes de 6)

✓ CAPACITÉ D'ACCUEIL DES PISCINES

Dans une optique de prévention des fortes affluences, la Fréquence Maximale Instantanée (FMI) pendant cette période de reprise est fixée à 80% de la FMI réglementaire de l'installation (Source : Guide de recommandations du ministère des Sports).

Ajout de la règle des 1 personne pour 4m² (Décret du 17/10/2020)

Piscine	FMI COURANTE COLLECTIVITE	FMI COVID FFN (80% FMI courante)	FMI COVID COLLECTIVITE	SURFACE DES PLAGES	FMI CND24 RETENUE (calcul paragraphe ci-dessous)
Bertran de Born Périgueux	350 Nageurs 250 personnes en gradins (tribune séparée du bassin)	280 Nageurs	125 personnes 15 nageurs max par ligne soit 90 nageurs bassin sportif 15 nageurs bassin récup	Surface des plages: 520m ² Surface des banquettes: 86m ² Total: 600m² / 4m² = 150 personnes bord du bassin	125 personnes (Accord de ne pas dépasser de quelques nageurs). FMI à 150 personnes max 15 nageurs max par ligne soit 90





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

					nageurs bassin sportif Compétition avec 120 nageurs max
Aqualud Bergerac	300 Nageurs Public 200 personnes	240 Nageurs	15 nageurs max par ligne soit 90 nageurs bassin sportif XX nageurs bassin récup	Surface des plages: 584m ² + Bureau d'appel 20m ² Total: 604m² / 4m² = 151 personnes bord du bassin Halle bassin n°3: 81 m ² + 70m ² si plancher position haute (+17 personnes). Total: 685m² / 4m² = 171 personnes bord du bassin ou 188 personnes si plancher relevé	15 nageurs max par ligne soit 90 nageurs bassin sportif. FMI à 151 ou 171 personnes max Compétition avec 120 ou 150 nageurs max (ICTC)
Saint Astier	250 personnes basé sur 1 personne par m ² de bassin	200 personnes	15 nageurs max par ligne soit 60 nageurs bassin sportif	A confirmer Surface de la piscine 980m ² Surface des plages estimés à 980m ² - locaux 301m ² - bassin 250m ² = 429m ² . Total: 430m² / 4m² = 107 personnes bord du bassin	15 nageurs max par ligne soit 60 nageurs bassin sportif en simultané. FMI à 107 personnes max Compétition avec 80 nageurs max





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

✓ DIFFÉRENCIATION DES PUBLICS

Les compétitions organisées par le CND24 seront interdites au public. Seuls seront admis dans l'enceinte de la piscine (bassins, vestiaires, accueil, etc.) de l'établissement, dans le respect des mesures sanitaires de ce dernier. Les différents publics seront:

- Les référents COVID (1 au CND24, 3 fournis par les clubs) Ce référent a un rôle exclusif et ne peut pas prendre part à la compétition en tant qu'officiel, entraîneur, ou compétiteur. => **Total 4 personnes**
- Les officiels Un roulement pourra être instauré avec obligations aux officiels qui n'officient pas de sortir de l'enceinte de la piscine. => **Total 12 personnes max.**
- Les encadrants (1 par club) => **Total 7 personnes max.**
- Bénévole club support => **Total 1 personne (Hors FMI dans le hall)**
- Bénévole club support comptabilisation des entrées à l'entrée de la piscine (hors FMI) => **Total 4 personnes**
- Les nageurs, => **Voir le total suivant piscines (143 nageurs)**
- **Total hors nageurs halle bassin => 23 personnes.**

✓ ACCESSIBILITÉ DE L'INSTALLATION AUX DIFFÉRENTS PUBLICS

- Les compétitions organisées par le CND24 **seront interdites au public.**
- Les halls d'accès des piscines seront eux aussi interdits au public.

Informations complétées à l'émission du programme à la fin de la période des engagements





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

**La FMI pour cette compétition serait de
143 nageurs + 28 Encadrants/officiels
= Total 171 personnes dont 5 hall d'entrée.
Halle bassin 166 personnes x 4m²
= 664 m² < 685m²**



MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

Dordogne
PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENT | dordogne.fr



St-Yorre





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

3. Dispositions propres à l'association

✓ MISE EN PLACE D'UNE CELLULE ADMINISTRATIVE COVID-19

Il est nécessaire pour chaque club de désigner un référent Covid-19 pour la compétition qui seront le relais des recommandations auprès du responsable COVID CND24 de la compétition qui lui-même sera le relais auprès de l'exploitant de l'installation, de la Ligue, de la FFN et des ARS en cas de nécessité. **Il devra se consacrer à ce rôle uniquement.**

✓ RECENSEMENT ET MISE À JOUR DE L'ACTIVITÉ LE JOUR DE LA COMPETITION

- Les personnes présentes, uniquement des licenciées, seront consignées sur un serveur informatique (extranat) à J - 1, les listes seront disponibles à tout moment et archivées à J + 21. Les entraîneurs seront eux aussi inscrits dans une rubrique.
- Les référents COVID-19 seront différenciés par le port d'un brassard  et/ou d'un polo du CND24 bleu et devront être présent dès l'entrée des nageurs à la piscine.

✓ MISE EN PLACE ÉVENTUELLE D'UN ACCORD TEMPORAIRE D'UTILISATION AVEC L'EXPLOITANT

En lien avec le gestionnaire de l'établissement, et en fonction des moyens humains et techniques dont il dispose, le CND24 et le club support pourront être amenés à s'impliquer davantage sur:

- Mise à disposition à différents points de l'équipement ou du plan d'eau, et en nombre suffisant, de solutions hydroalcooliques
- Des affiches rappelant les gestes barrières pourront être mises en place dans l'ensemble du lieu de compétition. L'accès à l'établissement sera interdit aux personnes ne respectant pas les gestes barrières.
- En cas de compétition avec un speaker, celui-ci pourra être sollicité pour régulièrement rappeler les principales mesures à respecter





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

- Le contrôle des accès par comptage des personnes entrantes et des personnes sortantes à l'aide de compteurs manuels  Le nombre des entrées et des sorties sera reporté sur un tableau toutes les 30 minutes.

Heure	Entrées	Sorties	Ecart > à X personnes
12h30 (Préparation)			
13h00 Ouverture des portes			
13h30			
14h00			
....			



4. Dispositions générales propres aux utilisateurs

- ✓ Respect des gestes barrières durant l'ensemble de la compétition, de l'entrée dans l'établissement à sa sortie. Le port du masque est obligatoire pour toutes les catégories d'âge et il faut se laver les mains ou utiliser une solution hydroalcoolique régulièrement.

Respectez les gestes barrières



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Éviter de se toucher le visage



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Port du masque obligatoire ou recommandé dans certains cas

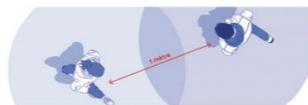
Après toute activité physique, dès retour à une ventilation normale



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



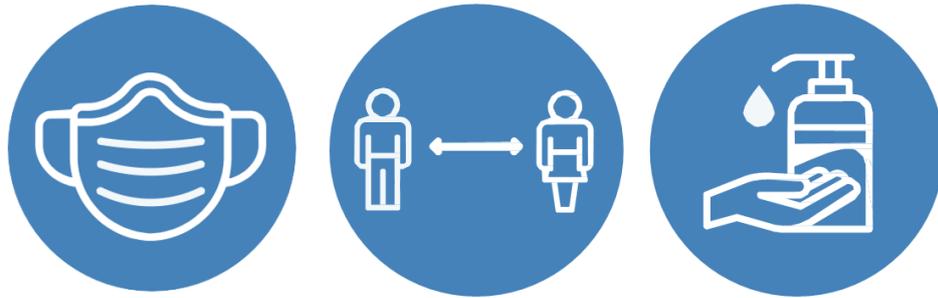
Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



La distance physique

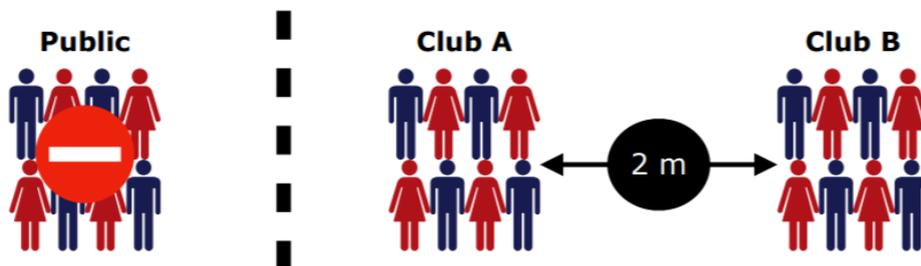
Protégez-vous, restez à plus d'un mètre de distance les uns des autres.

- ✓ En tout état de cause, la distanciation physique d'au moins un mètre entre les personnes et **le port du masque seront systématiquement et impérativement respectés.**



- ✓ Chaque personne (nageur, coach, staff, officiels) est invitée à s'astreindre, à un **auto-questionnaire**, lui permettant de juger son état de forme, avant de participer à la compétition. [auto-questionnaire en annexe 1]
- ✓ Le questionnaire devra être présenté et remis à l'organisation à l'entrée de la piscine sous peine de ne pas rentrer.
- ✓ Le club support lors de la préparation du bassin et des accès piscine devra porter le masque en permanence et essayer autant que possible respecter la distanciation sociale et les gestes barrières.
- ✓ **Ne peut participer à la compétition toute personne fébrile ou présentant des signes évocateurs du Covid-19 (fièvre, toux, mal de gorge, nez qui coule, perte du goût et de l'odorat)**
- ✓ Déchaussement à l'entrée de la piscine. Les chaussures seront rangées dans une poche et mises dans le sac de la personne entrante.
- ✓ Toutes les personnes (nageurs, encadrants, bénévoles, officiels) devront arriver à la piscine avec la tenue de nage sur soi pour les nageurs ou une tenue plus légère pour les autres personnes.
- ✓ Il n'y aura pas de possibilité de passer par les vestiaires individuels et collectifs à l'arrivée.

- ✓ Pour faciliter la distanciation, Les nageurs posent leur sac dans des zones bien spécifiques délimitées par l'organisateur (un sac, un nageur, un sac, un nageur) et ne peuvent le quitter que pour aller nager ou se rendre aux toilettes. Chaque club aura une plage de réservée autour du bassin comme indiqué sur le plan paragraphe 8.2.
- ✓ Les nageurs posent leur masque dans un petit sac quand ils sont dans l'eau. Lors des séries, chaque nageur devra **avoir son petit sac transparent type sac de congélation avec à l'intérieur une étiquette indiquant Nom et Prénom du nageur pour déposer son masque** pour nager et le reprend ensuite après s'être essuyé le visage. Les nageurs à la sortie du bassin devront mettre le masque en l'accrochant à une oreille et le tiendront avec l'autre main afin de laisser de l'air circuler le temps de reprendre son souffle. Le masque devra dans tous les cas être toujours face à la bouche. Pendant ces déplacements, les nageurs respecteront les distanciations sociales.
- ✓ Les nageurs éviteront de mettre les combinaisons de compétition. Si c'est le cas ils ne pourront pas la poser entre chaque série. On privilégiera autant que possible de nager sans les combinaisons.
- ✓ Il est interdit aux nageurs de se déplacer au sein du bassin ou d'aller discuter avec un autre club.
- ✓ Le stationnement sur les plages du bassin s'effectue dans le strict respect des règles de distanciation générale





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

- ✓ Les nageurs prendront une douche savonnée uniquement avant l'échauffement. Chaque représentant COVID-19 avec l'aide des entraîneurs organisera les déplacements par groupe de **6** personnes pour éviter une concentration de personnes trop importante.
- ✓ Il est recommandé que chaque personne vienne avec son matériel personnel: bonnet, lunettes, planche, pull-boy, pince-nez, serviettes, gourde, stylo, bloc note, etc... Ce matériel personnel ne doit en aucun cas être mutualisé.
- ✓ Il est interdit de manger, de boire du café ou du thé à l'intérieur de l'équipement.
- ✓ A la fin de la compétition, il sera possible d'utiliser les vestiaires collectifs par groupe mais uniquement pour les nageurs. Pendant que les nageurs se changent, le port du masque reste obligatoire et il convient de limiter le temps dans les vestiaires. Les nageurs devront sortir immédiatement et ne pas rester à attendre le copain ou la copine qui ne serait pas prête.
- ✓ Les équipements collectifs pour se sécher les cheveux sont fermés et strictement interdit pour éviter de pulvériser du virus.
- ✓ Il convient d'éviter les croisements et par conséquent un sens de circulation sera mis en place autour du bassin selon les plans annexés.

Déplacement à **sens unique** autour du bassin



Horaire ou anti-horaire



5. Organisation de la compétition

- ✓ Il est préférable que chaque pratiquant soit responsable de son propre équipement d'entraînement personnalisé (palmes, pull-boy, serviette, gourde, tapis...)
- ✓ Le port du masque obligatoire pour tous, lavage des mains, etc.

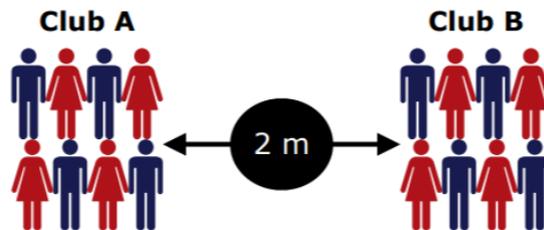


5.1 Les officiels

Certaines recommandations sont aussi applicables aux encadrants, bénévoles, nageurs, etc.

- ✓ L'inscription des officiels par le référent club des officiels doit se faire **au plus tard le vendredi précédent la compétition à 23:59** que celle-ci ait lieu le samedi ou le dimanche. Il n'y aura pas d'inscription le jour de la compétition.
- ✓ Il est demandé aux clubs support de la compétition ou situé dans la ville du lieu de la compétition de fournir un maximum d'officiels afin de minimiser les déplacements.
- ✓ Pas de serrage de mains et respect de la distanciation physique lors de la présentation des équipes, des hymnes ou lors des podiums.
- ✓ Pas de café, thé, gâteaux au début de chaque réunion.
- ✓ Il n'y aura pas de chaise au bord du bassin.

- ✓ Il est demandé aux officiels de venir avec leur bouteille d'eau dans leur sac.
- ✓ Les plages, et les cheminements devront être aménagés de sorte à respecter la distanciation physique entre les nageurs et officiels.



- ✓ Les officiels viennent avec leurs effets personnels (chronomètre, stylo, cartons, plaquette, etc...). Ils imprimeront au préalable les fiches de propositions de disqualifications afin d'éviter les échanges de papiers.
- ✓ Le test de chronométrage de 10 mn pourra éventuellement être supprimé, le jury étant préparé à l'avance.
- ✓ Pour les officiels, il est demandé de porter le polo officiel sur soi et de conserver pour ceux ou celles qui ne veulent pas se changer leur bas de tenue de ville quel que soit la couleur (pantalon, bermuda, etc.). On privilégiera des couleurs neutres.
- ✓ Tout matériel devant être mutualisé sera désinfecté en tant que de besoin (outils de notation, chronomètres, etc...)
- ✓ Le port du masque est obligatoire pour tous les officiels.
- ✓ Le CND24 fournira à chaque réunion un masque type chirurgical pour chacun des officiels.
- ✓ Les Officiels entreront 5 minutes après l'entrée du dernier club.
- ✓ La compétition sera uniquement organisée avec des officiels de Dordogne pour éviter les déplacements en cette période.
- ✓ La compétition se déroulera avec le système de chronométrage semi-automatique.

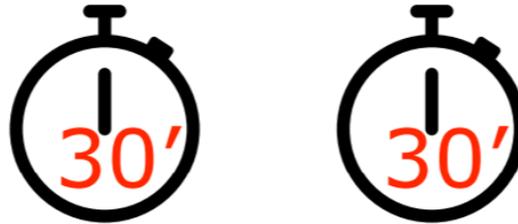


<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

5.2 Ajustement de la réglementation des compétitions

- ✓ Tous les engagements pour les compétitions départementales se font via l'interface Extranat **au plus tard le vendredi 6 Novembre 2020 à 23:59** pour une compétition le Mercredi 11 Novembre 2020. Aucun forfait ou oublie ne sera pris en compte après cette date.
- ✓ La chambre d'appel sera supprimée pour éviter les attroupements de personne. Les nageurs devront se rendre directement sur le plot de départ à l'annonce de la série précédente. Les entraîneurs auront à leur charge de réguler ce flux. Tout nageur non présent au plot de départ se verra exclu de la série.
- ✓ Il n'y aura pas de secrétariat et par conséquent aucun forfait ne sera enregistré.
- ✓ Les forfaits quelqu'ils soient ne seront pas remboursés.
- ✓ En cas de dépassement de la jauge nageurs, et de façon à ne laisser personne sur le bord du chemin, les critères de prise en compte seront les suivants:
 - Calcul au prorata des licenciés NC "compétiteur" hors NA à la date de la clôture des engagements de la compétition.
 - Les nageurs n'ayant pas pu participer à la compétition seront automatiquement engagés lors de la compétition suivante.
 - Il reviendra au club de communiquer le nom des nageurs qui seront retirés.
 - Calcul au prorata des licenciés NC "compétiteur" année N – 1 (ACAP 40%, CNB 30%, CN St Astier 17%, COPO 13%) pour la première compétition.
- ✓ Réunir les deux réunions en une seule afin d'éviter la coupure du déjeuner et de multiplier les mouvements au sein des piscines. Début de compétition vers 13h (après la fermeture des piscines lorsqu'elle sont ouvertes le dimanche matin).
- ✓ L'échauffement de 1H se déroulera en deux groupes de 30mn. La répartition sera faite lors de l'émission du programme à la clôture des engagements.





- ✓ **Les bassins de récupération seront interdits à la pratique de la nage** afin de ne léser aucun nageur et éviter les échanges entre les groupes. Il pourra uniquement être ouvert pour l'échauffement en début de compétition si l'organisation de la compétition l'exige.
- ✓ Les fiches de chronométrage individuelles seront supprimées pour respecter les gestes barrières et les échanges entre les nageurs, officiels, chambre d'appel, etc.. Les temps seront inscrits sur une fiche de chronométrage mentionnant tous les nageurs de la réunion par couloir de nage selon le modèle ci-dessous

Feuille de chronométrage

Circuit Qualificatif Nouvelle-Aquitaine Hiver - JOQUA 2
SAINT-ASTIER - 08 décembre 2019 - Bassin de 25 m

COULOIR N° 1 - J1 : Di 08/12/2019 - R1

50 Pap. Dam	1/6	THIEFFAINE BOURGEIX C. (2010)	CN BERGERAC	Temps final					
50 Pap. Dam	2/6	LANDRODIE Lou (2008)	A.C AGGLOMERATION PERIGUEUX	Temps final					
50 Pap. Dam	3/6	TOUCHARD Félicie (2010)	A.C AGGLOMERATION PERIGUEUX	Temps final					
50 Pap. Dam	4/6	DUFOUR Morgane (2005)	A.C AGGLOMERATION PERIGUEUX	Temps final					
50 Pap. Dam	5/6	LESCURE Lea (2003)	CN BERGERAC	Temps final					
50 Pap. Dam	6/6	BALEK-DESCAMP C. (2008)	A.C AGGLOMERATION PERIGUEUX	Temps final					
50 Pap. Mes	1/5	-- Absence de nageur --		Temps final					
50 Pap. Mes	2/5	-- Absence de nageur --		Temps final					
50 Pap. Mes	3/5	-- Absence de nageur --		Temps final					
50 Pap. Mes	4/5	WINGLER Mathias (2009)	A.C AGGLOMERATION PERIGUEUX	Temps final					
50 Pap. Mes	5/5	FOUDDAH RONARCH T. (2004)	CN BERGERAC	Temps final					
200 Bra. Dam	1/3	CANIVET Elle-Jeanne (2007)	CN BERGERAC	Temps final	50	100	150		
200 Bra. Dam	2/3	IDIR Meliza (2007)	CN BERGERAC	Temps final	50	100	150		
200 Bra. Dam	3/3	PEREZ-MASQUELIER M. (2005)	COPO PÉRIGUEUX NATATION	Temps final	50	100	150		
200 Bra. Mes	1/2	BARTHE Clement (2006)	CN BERGERAC	Temps final	50	100	150		



<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

- ✓ La saisie des temps ne se fera pas le jour de la compétition sur le serveur extranet pocket mais uniquement à la fin de la compétition ou le lendemain en attendant la livraison du chronométrage semi-automatique.
- ✓ Les officiels en charge du chronométrage pourront indiquer au nageur son temps provisoire.
- ✓ Les compétitions ne seront donc pas retransmises sur le live FFN, uniquement à la fin de la saisie.
- ✓ Lors de compétitions avec des séries de relais de 4 nageurs, un couloir sur deux sera utilisé. Pour les séries de relais de 10 nageurs, un couloir sur deux ou trois sera utilisé en fonction de la largeur de la plage de départ. Dès sa sortie de l'eau le nageur doit regagner impérativement sa zone club masqué.

5.3 Les récompenses

- ✓ Les récompenses ne pourront pas se dérouler dans les conditions habituelles.
- ✓ Il n'y aura pas de podium.
- ✓ Les récompenses seront remises aux clubs (uniquement entraîneur ou capitaine de l'équipe).



MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT



Dordogne
PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENT dordogne.fr



St-Yorre





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

6. Modification de la compétition citée en objet.

Bassin	25m
Catégories	Toutes catégories en conformité avec l'ENF
Epreuves	<p>Réunion 1:</p> <p>10x50 nage libre dames 10x50 nage libre messieurs 100 dos dames 200 dos messieurs 100 brasse dames 200 brasse messieurs 100 nage libre dames 400 nage libre messieurs 100 papillon dames 200 papillon messieurs 100 4 nages dames 200 4 nages messieurs 4 x 200 nage libre dames</p> <p><u>Pause 10' (course des remplaçants)</u></p> <p>200 dos dames 100 dos messieurs 200 brasse dames 100 brasse messieurs 400 nage libre dames 100 nage libre messieurs 200 papillon dames 100 papillon messieurs 200 4 nages dames 100 4 nages messieurs</p> <p>Pause 15'</p> <p>4x100 4 nages dames 4x100 4 nages messieurs</p> <p><u>Pause 10' (course des remplaçants)</u></p> <p>4 x 200 nage libre messieurs</p>
Qualificatives pour	Compétition régionale déléguée aux Départements
Date	11/11/2020
Lieu	Piscine Aqualud Bergerac
Club organisateur	CND24 - CN Bergerac (club support)





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

Durée	1 réunion
Ouverture des portes	Réunion : (Accès club support 12h30) Réunion : 13h00 – 19h00 max Voir le programme de la compétition pour les ouvertures des portes propre pour chaque équipes (étalement des nageurs)
Echauffement	1 heure en deux groupes de 30mn. Voir programme de la compétition.
Type de compétition	Par équipes de 10. Animation - Référence Départementale. Performances insérées dans les classements FFN. Le classement des équipes de club s'effectue à la table de cotation fédérale. Qualificative pour les Championnats Régionaux hiver
Modalités d'accès	Chaque équipe sera composée de dix nageurs et toutes les épreuves inscrites au programme doivent être nagées. Les équipes qui ne respectent pas ces deux critères ne peuvent pas être classées. Toutes les équipes présentées par un club doivent respecter cette règle. Les clubs doivent confirmer leur participation Poule Régionale par écrit à la ligue Régionale antenne de Talence avant le 18 octobre 2019. Le forfait de l'équipe « 1 » (Dames ou Messieurs) entraîne le forfait général pour les Championnats de France Interclubs des équipes suivantes (Dames ou Messieurs). Le forfait de l'équipe 2 (Dames ou Messieurs) entraîne le forfait des équipes suivantes 3, 4 et plus. Tous les nageurs licenciés « compétiteur » peuvent participer à ces compétitions 1 seule équipe Dames et 1 seules équipe Messieurs par club. 1 seul remplaçant par équipe.
Classements	Le classement des équipes de club s'effectue à la table de cotation fédérale. Classement sur la compétition Classement régional
Récompenses	Un podium fictif récompensera les 3 premières équipes en Dames et en Messieurs





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

Droits d'engagements	Voir chapitre 6 du présent règlement Tous les engagements pour les compétitions départementales se font via l'interface Extranat au plus tard le lundi précédent la compétition à 23:59 Chaque département percevra les engagements de ses clubs.
----------------------	---

Les liens utiles

Numéro Vert National mis en place par le Gouvernement : 0 800 130 000

- ✓ Guide de recommandations des équipements sportifs
<http://sports.gouv.fr/IMG/pdf/sportsguideequipementssportifs.pdf>
- ✓ Guide de rentrée sportive
<http://sports.gouv.fr/IMG/pdf/ficherentreepatiquesportive.pdf>
- ✓ Protocole sanitaire
<http://sports.gouv.fr/IMG/pdf/ficherentreeprotocolesanitaire.pdf>
- ✓ Manifestations sportives
<http://sports.gouv.fr/IMG/pdf/ficherentreemanifestationsportive.pdf>

7. Annexes





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

7.1 Questionnaire d'auto-évaluation (Disponible sur le site du CND24)



QUESTIONNAIRE préalable à une compétition Comité Départemental de Natation de la Dordogne

{A remettre à l'entrée de la piscine}

NOM :
 Date :
 PRENOM :

Prise de température : °C
 Fréquence cardiaque de repos (le matin avant de se lever) :/mn
 Durant ces dernières 24 h, je présente :

- De la fièvre > ou = à 38° OUI NON
- Une toux OUI NON
- Un essoufflement OUI NON
- Une perte de goût et/ou de l'odorat OUI NON
- Des céphalées OUI NON
- Des courbatures inhabituelles OUI NON
- Une grosse fatigue OUI NON
- Un syndrome diarrhéique de plus de 3 selles quotidiennes OUI NON
- Des douleurs thoraciques (à type de brûlures) OUI NON
- Des signes cutanés des mains ou des pieds (type engelure) OUI
 NON

Si vous avez répondu oui à une ou plusieurs questions, vous n'êtes pas en mesure de suivre l'entraînement. Merci de :

- Contacter votre entraîneur pour l'avertir de votre absence
- Consulter votre médecin traitant
- Tenir informé votre médecin de police et votre médecin d'équipe des conclusions de la consultation

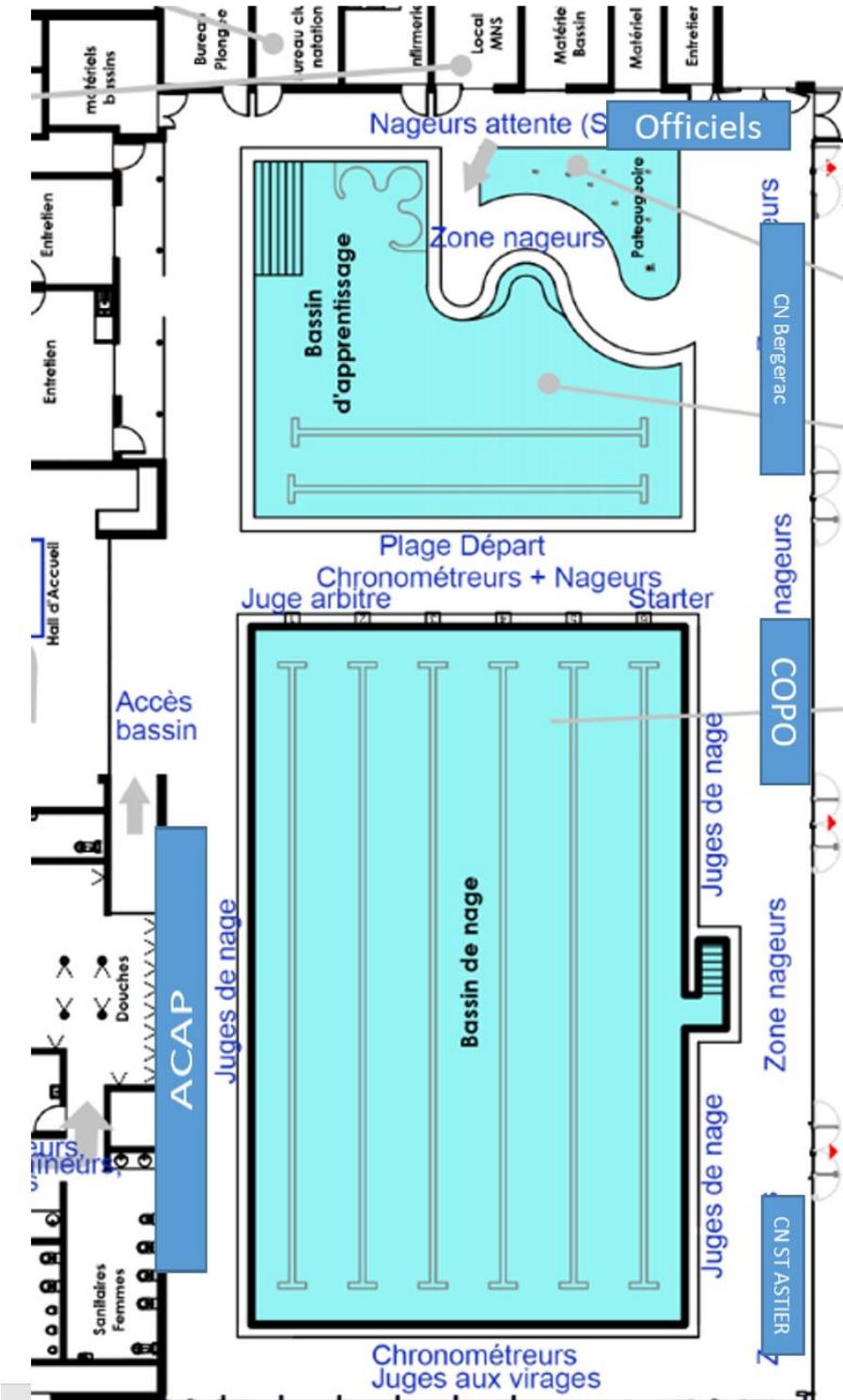
104, rue Martre - CS 70052 - 92583 Clichy Cedex - T.+33 (0) 170 48 45 70 - ffn@ffnatation.fr - www.ffnatation.fr



7.2 Plan piscine Aqualud à Bergerac

AQUALUD : ORGANISATION DES COMPÉTITIONS







<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

PROTOCOLE SANITAIRE POUR LA COMPETITION
JOQUA 2 DU 22/11/2020
PISCINE BdB - Périgueux

Version 1 Approuvée par le bureau directeur du CND24 le 30 Septembre 2020 révisé le 21/10/2020

PROTOCOLE SANITAIRE
COVID-19



COMITE NATATION DEPARTEMENTAL DE LA DORDOGNE (CND24)

<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DEVELOPPEMENT
DU SPORT





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

SOMMAIRE

1.	Préambule	3
2.	Dispositions propres à l'établissement	4
3.	Dispositions propres à l'association	8
4.	Dispositions générales propres aux utilisateurs	10
5.	Organisation de la compétition	14
5.1	Les officiels	14
5.2	Ajustement de la réglementation des compétitions	15
5.3	Les récompenses	18
6.	Modification de la compétition citée en objet.	19
7.	Annexes	20
7.1	Questionnaire d'auto-évaluation (Disponible sur le site du CND24)	21
7.2	Plan piscine Bertran de Born à Périgueux	22





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

1. Préambule

Profondément bouleversées depuis le printemps par les nouvelles mesures sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19, les activités aquatiques reprennent sereinement en ce début de saison 2020-2021, sous réserve de respecter un certain nombre de règles et de recommandations applicables au fonctionnement général d'une piscine et à l'organisation de ses activités associatives. La vie du comité Départemental en fait partie avec en priorité l'organisation des compétitions sur notre territoire.

Ce guide est un support reprenant les mesures sanitaires réglementaires établies sur la base des expertises scientifiques du Haut Conseil à la Santé Publique et du ministère de la Santé, adaptées aux enjeux pratiques des acteurs sportifs transmis par notre Fédération dans son édition du 18 Septembre 2020. Celles-ci doivent être impérativement mises en œuvre dans le cadre de la pratique sportive individuelle ou encadrée (pour tous et en tous lieux) selon une déclinaison territoriale soumises aux décisions des autorités locales en fonction de la situation épidémiologique de chaque territoire.

Ce document s'appuie également sur les différents guides de reprise publiés par le ministère en charge des Sports.

En parallèle, la commission des médecins fédéraux, en lien avec la direction technique nationale, propose un certain nombre de recommandations applicables à ses disciplines, en vue de faciliter une reprise sereine des structures fédérales pour l'ensemble de ses activités.

Ce document partagé avec les responsables d'établissements de nos collectivités locales prend en compte leur protocole, qui lui seul, prévaut en matière d'organisation des activités au sein d'une piscine.





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

2. Dispositions propres à l'établissement

Les préconisations en la matière s'appuient sur les recommandations publiées dans le guide ministériel concernant les équipements sportifs, mis à jour le 2 septembre 2020 complété par **Le Premier ministre qui a décrété l'Etat d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire à partir du samedi 17 octobre**. L'ensemble du pays est concerné par le passage en Etat d'Urgence Sanitaire et certaines mesures préventives s'appliqueront désormais partout en France :

- pas de rassemblement à plus de 6 dans l'espace public ;
- interdiction des évènements festifs dans les salles des fêtes et polyvalentes ;
- institution d'une jauge à 5000 pour les établissements recevant du public avec respect des règles d'occupation (1 siège vacant entre deux spectateurs ou groupes de 6)

✓ CAPACITÉ D'ACCUEIL DES PISCINES

Dans une optique de prévention des fortes affluences, la Fréquence Maximale Instantanée (FMI) pendant cette période de reprise est fixée à 80% de la FMI réglementaire de l'installation (Source : Guide de recommandations du ministère des Sports).

Ajout de la règle des 1 personne pour 4m² (Décret du 17/10/2020)

Piscine	FMI COURANTE COLLECTIVITE	FMI COVID FFN (80% FMI courante)	FMI COVID COLLECTIVITE	SURFACE DES PLAGES	FMI CND24 RETENUE (calcul paragraphe ci-dessous)
Bertran de Born Périgueux	350 Nageurs 250 personnes en gradins (tribune séparée du bassin)	280 Nageurs	125 personnes 15 nageurs max par ligne soit 90 nageurs bassin sportif 15 nageurs bassin récup	Surface des plages: 520m ² Surface des banquettes: 86m ² Total: 600m² / 4m² = 150 personnes bord du bassin	125 personnes (Accord de ne pas dépasser de quelques nageurs). FMI à 150 personnes max 15 nageurs max par ligne soit 90





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

					nageurs bassin sportif Compétition avec 120 nageurs max
Aqualud Bergerac	300 Nageurs Public 200 personnes	240 Nageurs	15 nageurs max par ligne soit 90 nageurs bassin sportif XX nageurs bassin récup	Surface des plages: 584m ² + Bureau d'appel 20m ² Total: 604m² / 4m² = 151 personnes bord du bassin Halle bassin n°3: 81 m ² + 70m ² si plancher position haute (+17 personnes). Total: 685m² / 4m² = 171 personnes bord du bassin ou 188 personnes si plancher relevé	15 nageurs max par ligne soit 90 nageurs bassin sportif. FMI à 146 ou 166 personnes max Compétition avec 120 ou 150 nageurs max (ICTC)
Saint Astier	250 personnes basé sur 1 personne par m ² de bassin	200 personnes	15 nageurs max par ligne soit 60 nageurs bassin sportif	A confirmer Surface de la piscine 980m ² Surface des plages estimés à 980m ² - locaux 301m ² - bassin 250m ² = 429m ² . Total: 430m² / 4m² = 107 personnes bord du bassin	15 nageurs max par ligne soit 60 nageurs bassin sportif en simultané. FMI à 107 personnes max Compétition avec 80 nageurs max

✓ DIFFÉRENCIATION DES PUBLICS





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

Les compétitions organisées par le CND24 seront interdites au public. Seuls seront admis dans l'enceinte de la piscine (bassins, vestiaires, accueil, etc.) de l'établissement, dans le respect des mesures sanitaires de ce dernier. Les différents publics seront:

- Les référents COVID (1 au CND24, 3 fournis par les clubs) Ce référent a un rôle exclusif et ne peut pas prendre part à la compétition en tant qu'officiel, entraîneur, ou compétiteur. => **Total 4 personnes**
- Les officiels Un roulement pourra être instauré avec obligations aux officiels qui n'officiant pas de sortir de l'enceinte de la piscine. => **Total 15 personnes max.**
- Les encadrants (1 par club) => **Total 4 à 6 personnes max** (2 entraîneurs pour les groupes supérieurs à 20 nageurs). En cas de problèmes de FMI, un des entraîneurs pourra être refusé.
- Bénévole club support => **Total 1 personne**
- Bénévole club support comptabilisation des entrées à l'entrée de la piscine (hors FMI) => **Total 4 personnes**
- Les nageurs, => **Voir le total suivant piscines**
- **Total hors nageurs halle bassin => 27 personnes.**

✓ **ACCESSIBILITÉ DE L'INSTALLATION AUX DIFFÉRENTS PUBLICS**

- Les compétitions organisées par le CND24 **seront interdites au public.**
- Les halls d'accès des piscines seront eux aussi interdits au public.



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DEVELOPPEMENT
DU SPORT

**AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**

**Dordogne
PÉRIGORD**
LE DÉPARTEMENT dordogne.fr



St-Yorre



**LE GRAND
Périgueux**
Communauté d'Agglomération





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

Informations complétées à l'émission du programme à la fin de la période des engagements

La FMI pour cette compétition sera de nageurs

+ ... Encadrants/officiels = Total personnes

dont ... hall d'entrée.

Hall bassin personnes x 4m² = m² <m²



MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

Dordogne
PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENT dordogne.fr



St-Yorre





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

3. Dispositions propres à l'association

✓ MISE EN PLACE D'UNE CELLULE ADMINISTRATIVE COVID-19

Il est nécessaire pour chaque club de désigner un référent Covid-19 pour la compétition qui seront le relais des recommandations auprès du responsable COVID CND24 de la compétition qui lui-même sera le relais auprès de l'exploitant de l'installation, de la Ligue, de la FFN et des ARS en cas de nécessité. **Il devra se consacrer à ce rôle uniquement.**

✓ RECENSEMENT ET MISE À JOUR DE L'ACTIVITÉ LE JOUR DE LA COMPETITION

- Les personnes présentes, uniquement des licenciées, seront consignées sur un serveur informatique (extranat) à J - 1, les listes seront disponibles à tout moment et archivées à J + 21. Les entraîneurs seront eux aussi inscrits dans une rubrique.
- Les référents COVID-19 seront différenciés par le port d'un brassard  et/ou d'un polo du CND24 bleu et devront être présent dès l'entrée des nageurs à la piscine.

✓ MISE EN PLACE ÉVENTUELLE D'UN ACCORD TEMPORAIRE D'UTILISATION AVEC L'EXPLOITANT

En lien avec le gestionnaire de l'établissement, et en fonction des moyens humains et techniques dont il dispose, le CND24 et le club support pourront être amenés à s'impliquer davantage sur:

- Mise à disposition à différents points de l'équipement ou du plan d'eau, et en nombre suffisant, de solutions hydroalcooliques
- Des affiches rappelant les gestes barrières pourront être mises en place dans l'ensemble du lieu de compétition. L'accès à l'établissement sera interdit aux personnes ne respectant pas les gestes barrières.
- En cas de compétition avec un speaker, celui-ci pourra être sollicité pour régulièrement rappeler les principales mesures à respecter





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

- Le contrôle des accès par comptage des personnes entrantes et des personnes sortantes à l'aide de compteurs manuels  Le nombre des entrées et des sorties sera reporté sur un tableau toutes les 30 minutes.

Heure	Entrées	Sorties	Ecart > à X personnes
12h30 (Préparation)			
13h00 Ouverture des portes			
13h30			
14h00			
....			



4. Dispositions générales propres aux utilisateurs

- ✓ Respect des gestes barrières durant l'ensemble de la compétition, de l'entrée dans l'établissement à sa sortie. Le port du masque est obligatoire pour toutes les catégories d'âge et il faut se laver les mains ou utiliser une solution hydroalcoolique régulièrement.

Respectez les gestes barrières



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Éviter de se toucher le visage



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Port du masque obligatoire ou recommandé dans certains cas

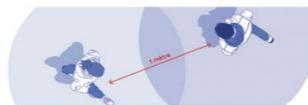
Après toute activité physique, dès retour à une ventilation normale



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



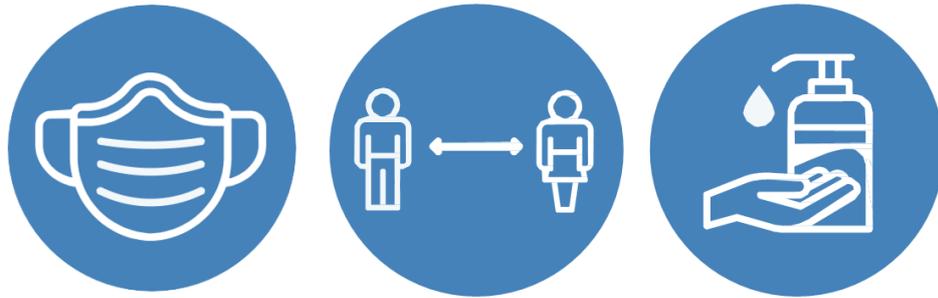
Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



La distance physique

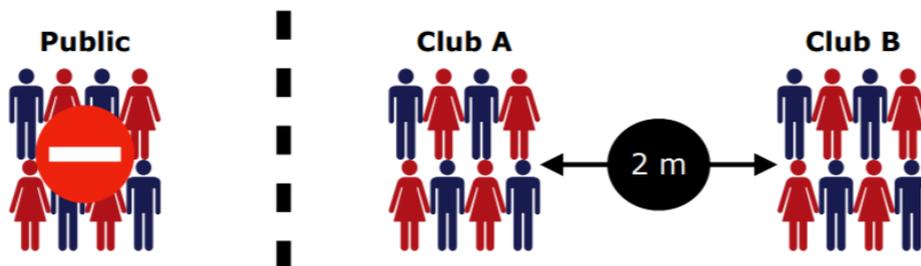
Protégez-vous, restez à plus d'un mètre de distance les uns des autres.

- ✓ En tout état de cause, la distanciation physique d'au moins un mètre entre les personnes et **le port du masque seront systématiquement et impérativement respectés.**



- ✓ Chaque personne (nageur, coach, staff, officiels) est invitée à s'astreindre, à un **auto-questionnaire**, lui permettant de juger son état de forme, avant de participer à la compétition. [auto-questionnaire en annexe 1]
- ✓ Le questionnaire devra être présenté et remis à l'organisation à l'entrée de la piscine sous peine de ne pas rentrer.
- ✓ Le club support lors de la préparation du bassin et des accès piscine devra porter le masque en permanence et essayer autant que possible respecter la distanciation sociale et les gestes barrières.
- ✓ **Ne peut participer à la compétition toute personne fébrile ou présentant des signes évocateurs du Covid-19 (fièvre, toux, mal de gorge, nez qui coule, perte du goût et de l'odorat)**
- ✓ Déchaussement à l'entrée de la piscine. Les chaussures seront rangées dans une poche et mises dans le sac de la personne entrante.
- ✓ Toutes les personnes (nageurs, encadrants, bénévoles, officiels) devront arriver à la piscine avec la tenue de nage sur soi pour les nageurs ou une tenue plus légère pour les autres personnes.
- ✓ Il n'y aura pas de possibilité de passer par les vestiaires individuels et collectifs à l'arrivée.

- ✓ Pour faciliter la distanciation, Les nageurs posent leur sac dans des zones bien spécifiques délimitées par l'organisateur (un sac, un nageur, un sac, un nageur) et ne peuvent le quitter que pour aller nager ou se rendre aux toilettes. Chaque club aura une plage de réservée autour du bassin comme indiqué sur le plan paragraphe 8.2.
- ✓ Les nageurs posent leur masque dans un petit sac quand ils sont dans l'eau. Lors des séries, chaque nageur devra avoir son petit sac transparent type sac de congélation avec à l'intérieur une étiquette indiquant Nom et Prénom du nageur pour déposer son masque pour nager et le reprend ensuite après s'être essuyé le visage. Les nageurs à la sortie du bassin devront mettre le masque en l'accrochant à une oreille et le tiendront avec l'autre main afin de laisser de l'air circuler le temps de reprendre son souffle. Le masque devra dans tous les cas être toujours face à la bouche. Pendant ces déplacements, les nageurs respecteront les distanciations sociales.
- ✓ Les nageurs éviteront de mettre les combinaisons de compétition. Si c'est le cas ils ne pourront pas la poser entre chaque série. On privilégiera autant que possible de nager sans les combinaisons.
- ✓ Il est interdit aux nageurs de se déplacer au sein du bassin ou d'aller discuter avec un autre club.
- ✓ Le stationnement sur les plages du bassin s'effectue dans le strict respect des règles de distanciation générale





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

- ✓ Les nageurs prendront une douche savonnée uniquement avant l'échauffement. Chaque représentant COVID-19 avec l'aide des entraîneurs organisera les déplacements par groupe de **6** personnes pour éviter une concentration de personnes trop importante.
- ✓ Il est recommandé que chaque personne vienne avec son matériel personnel: bonnet, lunettes, planche, pull-boy, pince-nez, serviettes, gourde, stylo, bloc note, etc... Ce matériel personnel ne doit en aucun cas être mutualisé.
- ✓ Il est interdit de manger, de boire du café ou du thé à l'intérieur de l'équipement.
- ✓ A la fin de la compétition, il sera possible d'utiliser les vestiaires collectifs par groupe mais uniquement pour les nageurs. Pendant que les nageurs se changent, le port du masque reste obligatoire et il convient de limiter le temps dans les vestiaires. Les nageurs devront sortir immédiatement et ne pas rester à attendre le copain ou la copine qui ne serait pas prête.
- ✓ Les équipements collectifs pour se sécher les cheveux sont fermés et strictement interdit pour éviter de pulvériser du virus.
- ✓ Il convient d'éviter les croisements et par conséquent un sens de circulation sera mis en place autour du bassin selon les plans annexés.

Déplacement à **sens unique** autour du bassin



Horaire ou anti-horaire



5. Organisation de la compétition

- ✓ Il est préférable que chaque pratiquant soit responsable de son propre équipement d'entraînement personnalisé (palmes, pull-boy, serviette, gourde, tapis...)
- ✓ Le port du masque obligatoire pour tous, lavage des mains, etc.

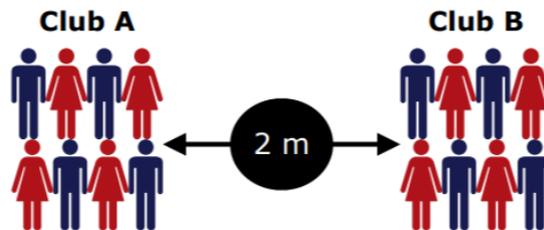


5.1 Les officiels

Certaines recommandations sont aussi applicables aux encadrants, bénévoles, nageurs, etc.

- ✓ L'inscription des officiels par le référent club des officiels doit se faire **au plus tard le lundi précédent la compétition à 23:59** que celle-ci ait lieu le samedi ou le dimanche. Il n'y aura pas d'inscription le jour de la compétition.
- ✓ Il est demandé aux clubs support de la compétition ou situé dans la ville du lieu de la compétition de fournir un maximum d'officiels afin de minimiser les déplacements.
- ✓ Pas de serrage de mains et respect de la distanciation physique lors de la présentation des équipes, des hymnes ou lors des podiums.
- ✓ Pas de café, thé, gâteaux au début de chaque réunion.
- ✓ Il n'y aura pas de chaise au bord du bassin.

- ✓ Il est demandé aux officiels de venir avec leur bouteille d'eau dans leur sac.
- ✓ Les plages, et les cheminements devront être aménagés de sorte à respecter la distanciation physique entre les nageurs et officiels.



- ✓ Les officiels viennent avec leurs effets personnels (chronomètre, stylo, cartons, plaquette, etc...). Ils imprimeront au préalable les fiches de propositions de disqualifications afin d'éviter les échanges de papiers.
- ✓ Le test de chronométrage de 10 mn pourra éventuellement être supprimé, le jury étant préparé à l'avance.
- ✓ Pour les officiels, il est demandé de porter le polo officiel sur soi et de conserver pour ceux ou celles qui ne veulent pas se changer leur bas de tenue de ville quel que soit la couleur (pantalon, bermuda, etc.). On privilégiera des couleurs neutres.
- ✓ Tout matériel devant être mutualisé sera désinfecté en tant que de besoin (outils de notation, chronomètres, etc...)
- ✓ Le port du masque est obligatoire pour tous les officiels.
- ✓ Le CND24 fournira à chaque réunion un masque type chirurgical pour chacun des officiels.
- ✓ Les Officiels entreront 5 minutes après l'entrée du dernier club.

5.2 Ajustement de la réglementation des compétitions

- ✓ Tous les engagements pour les compétitions départementales se font via l'interface Extranat **au plus tard le lundi précédent la compétition à 23:59** que celle-ci ait



<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

lieu le samedi ou le dimanche. Aucun forfait ou oubli ne sera pris en compte après cette date.

- ✓ La chambre d'appel sera supprimée pour éviter les attroupements de personne. Les nageurs devront se rendre directement sur le plot de départ à l'annonce de la série précédente. Les entraîneurs auront à leur charge de réguler ce flux. Tout nageur non présent au plot de départ se verra exclu de la série.
- ✓ Il n'y aura pas de secrétariat et par conséquent aucun forfait ne sera enregistré.
- ✓ Les forfaits quelqu'ils soient ne seront pas remboursés.
- ✓ En cas de dépassement de la jauge nageurs, et de façon à ne laisser personne sur le bord du chemin, les critères de prise en compte seront les suivants:
 - Calcul au prorata des licenciés NC "compétiteur" hors NA à la date de la clôture des engagements de la compétition.
 - Les nageurs n'ayant pas pu participer à la compétition seront automatiquement engagés lors de la compétition suivante.
 - Il reviendra au club de communiquer le nom des nageurs qui seront retirés.
 - Calcul au prorata des licenciés NC "compétiteur" année N – 1 (ACAP 40%, CNB 30%, CN St Astier 17%, COPO 13%) pour la première compétition.
- ✓ Réunir les deux réunions en une seule afin d'éviter la coupure du déjeuner et de multiplier les mouvements au sein des piscines. Début de compétition vers 13h (après la fermeture des piscines lorsqu'elle sont ouvertes le dimanche matin).
- ✓ L'échauffement de 1H se déroulera en deux groupes de 30mn. La répartition sera faite lors de l'émission du programme à la clôture des engagements.





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

- ✓ **Les bassins de récupération seront interdits à la pratique de la nage** afin de ne léser aucun nageur et éviter les échanges entre les groupes. Il pourra uniquement être ouvert pour l'échauffement en début de compétition si l'organisation de la compétition l'exige.
- ✓ Les challenges avenir seront organisés différemment par rapport à l'année dernière.
- ✓ Les fiches de chronométrage individuelles seront supprimées pour respecter les gestes barrières et les échanges entre les nageurs, officiels, chambre d'appel, etc.. Les temps seront inscrits sur une fiche de chronométrage mentionnant tous les nageurs de la réunion par couloir de nage selon le modèle ci-dessous

Feuille de chronométrage

Circuit Qualificatif Nouvelle-Aquitaine Hiver - JOQUA 2
 SAINT-ASTIER - 08 décembre 2019 - Bassin de 25 m

COULOIR N° 1 - J1 : Di 08/12/2019 - R1

50 Pap. Dam	1/6	THIEFFAINE BOURGEIX C. (2010)	CN BERGERAC	Temps final					
50 Pap. Dam	2/6	LANDRODIE Lou (2008)	A.C AGGLOMERATION PERIGUEUX	Temps final					
50 Pap. Dam	3/6	TOUCHARD Félicie (2010)	A.C AGGLOMERATION PERIGUEUX	Temps final					
50 Pap. Dam	4/6	DUFOUR Morgane (2005)	A.C AGGLOMERATION PERIGUEUX	Temps final					
50 Pap. Dam	5/6	LESCURE Lea (2003)	CN BERGERAC	Temps final					
50 Pap. Dam	6/6	BALEK-DESCAMP C. (2008)	A.C AGGLOMERATION PERIGUEUX	Temps final					
50 Pap. Mes	1/5	-- Absence de nageur --		Temps final					
50 Pap. Mes	2/5	-- Absence de nageur --		Temps final					
50 Pap. Mes	3/5	-- Absence de nageur --		Temps final					
50 Pap. Mes	4/5	WINGLER Mathias (2009)	A.C AGGLOMERATION PERIGUEUX	Temps final					
50 Pap. Mes	5/5	FOUDDAH RONARC'H T. (2004)	CN BERGERAC	Temps final					
200 Bra. Dam	1/3	CANIVET Elle-Jeanne (2007)	CN BERGERAC	Temps final	50	100	150		
200 Bra. Dam	2/3	IDIR Meliza (2007)	CN BERGERAC	Temps final	50	100	150		
200 Bra. Dam	3/3	PEREZ-MASQUELIER M. (2005)	COPO PÉRIGUEUX NATATION	Temps final	50	100	150		
200 Bra. Mes	1/2	BARTHE Clement (2006)	CN BERGERAC	Temps final	50	100	150		

- ✓ La saisie des temps ne se fera pas le jour de la compétition sur le serveur extranet pocket mais uniquement à la fin de la compétition ou le lendemain en attendant la livraison du chronométrage semi-automatique.
- ✓ Les officiels en charge du chronométrage pourront indiquer au nageur son temps provisoire.





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

- ✓ Les compétitions ne seront donc pas retransmises sur le live FFN, uniquement à la fin de la saisie.
- ✓ Lors de compétitions avec des séries de relais de 4 nageurs, un couloir sur deux sera utilisé. Pour les séries de relais de 10 nageurs, un couloir sur deux ou trois sera utilisé en fonction de la largeur de la plage de départ. Dès sa sortie de l'eau le nageur doit regagner impérativement sa zone club masquée.

5.3 Les récompenses

- ✓ Les récompenses ne pourront pas se dérouler dans les conditions habituelles.
- ✓ Il n'y aura pas de podium.
- ✓ Les récompenses seront remises aux clubs qui les remettront aux nageurs concernés.



MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

Dordogne
PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENT dordogne.fr



St-Yorre





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

6. Modification de la compétition citée en objet.

Bassin	25m
Catégories	Avenirs (uniquement si en possession du Pass'compétition), Jeunes, Juniors, Séniors Jeunes, Juniors, Séniors
Epreuves	Réunion 1 : 50 pap, 200brasse, 50NL, 100 dos, 100 pap, 200NL, 50 dos, 200 4N Réunion 2 : 50 brasse, 400NL, 200 dos, 100 brasse, 200 pap, 1004N, 100NL. Le challenge avenir sera inclus dans le programme de cette réunion.
Qualificatives pour	Compétitions régionales et plus (Voir règlement de la Ligue)
Date	8/11/2020
Lieu	BdB Périgueux
Club organisateur	ACAP
Durée	1 réunion regroupant les deux prévues
Ouverture des portes	(Accès club support 12h30) Réunion : 13h00 – 19h00 max Voir le programme de la compétition pour les ouvertures des portes propre pour chaque équipes (étalement des nageurs)
Echauffement	1 heure en deux groupes de 30mn (ACAP et COPO groupe 1, CN St Astier et CNB groupe 2. Voir programme de la compétition.
Type de compétition	Individuelle Qualificative pour les Championnats Régionaux pour les catégories Jeunes, Juniors et Séniors Référence Départementale Performances insérées dans la base de données fédérale
Modalités d'accès	Tous les nageurs licenciés « Compétiteur » peuvent participer à ces compétitions Nombre max de nageurs : 110 Nageurs
Droits d'engagements	Voir chapitre 6 du présent règlement Tous les engagements pour les compétitions départementales se font via l'interface Extranat <u>au plus tard le lundi précédent la compétition à 23:59</u>
Classements	Classement régional





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

Les liens utiles

Numéro Vert National mis en place par le Gouvernement : 0 800 130 000

- ✓ Guide de recommandations des équipements sportifs
<http://sports.gouv.fr/IMG/pdf/sportsguideequipementssportifs.pdf>
- ✓ Guide de rentrée sportive
<http://sports.gouv.fr/IMG/pdf/ficherentreepratiquesportive.pdf>
- ✓ Protocole sanitaire
<http://sports.gouv.fr/IMG/pdf/ficherentreeprotocolesanitaire.pdf>
- ✓ Manifestations sportives
<http://sports.gouv.fr/IMG/pdf/ficherentreemanifestationsportive.pdf>

7. Annexes



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DEVELOPPEMENT
DU SPORT

**AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**

**Dordogne
PÉRIGORD**
LE DÉPARTEMENT dordogne.fr



St-Yorre



Communauté
de communes
PN SARLAT PÉRIGORD NOIR

**LE GRAND
Périgueux**
Communauté d'Agglomération

BERGERAC SUD DORDOGNE
la CAB





<http://www.cd24natation.com>
<https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24>

7.1 Questionnaire d'auto-évaluation (Disponible sur le site du CND24)



QUESTIONNAIRE préalable à une compétition Comité Départemental de Natation de la Dordogne

{A remettre à l'entrée de la piscine}

NOM :
 Date :
 PRENOM :

Prise de température : °C
 Fréquence cardiaque de repos (le matin avant de se lever) :/mn
 Durant ces dernières 24 h, je présente :

- De la fièvre > ou = à 38° OUI NON
- Une toux OUI NON
- Un essoufflement OUI NON
- Une perte de goût et/ou de l'odorat OUI NON
- Des céphalées OUI NON
- Des courbatures inhabituelles OUI NON
- Une grosse fatigue OUI NON
- Un syndrome diarrhéique de plus de 3 selles quotidiennes OUI NON
- Des douleurs thoraciques (à type de brûlures) OUI NON
- Des signes cutanés des mains ou des pieds (type engelure) OUI
NON

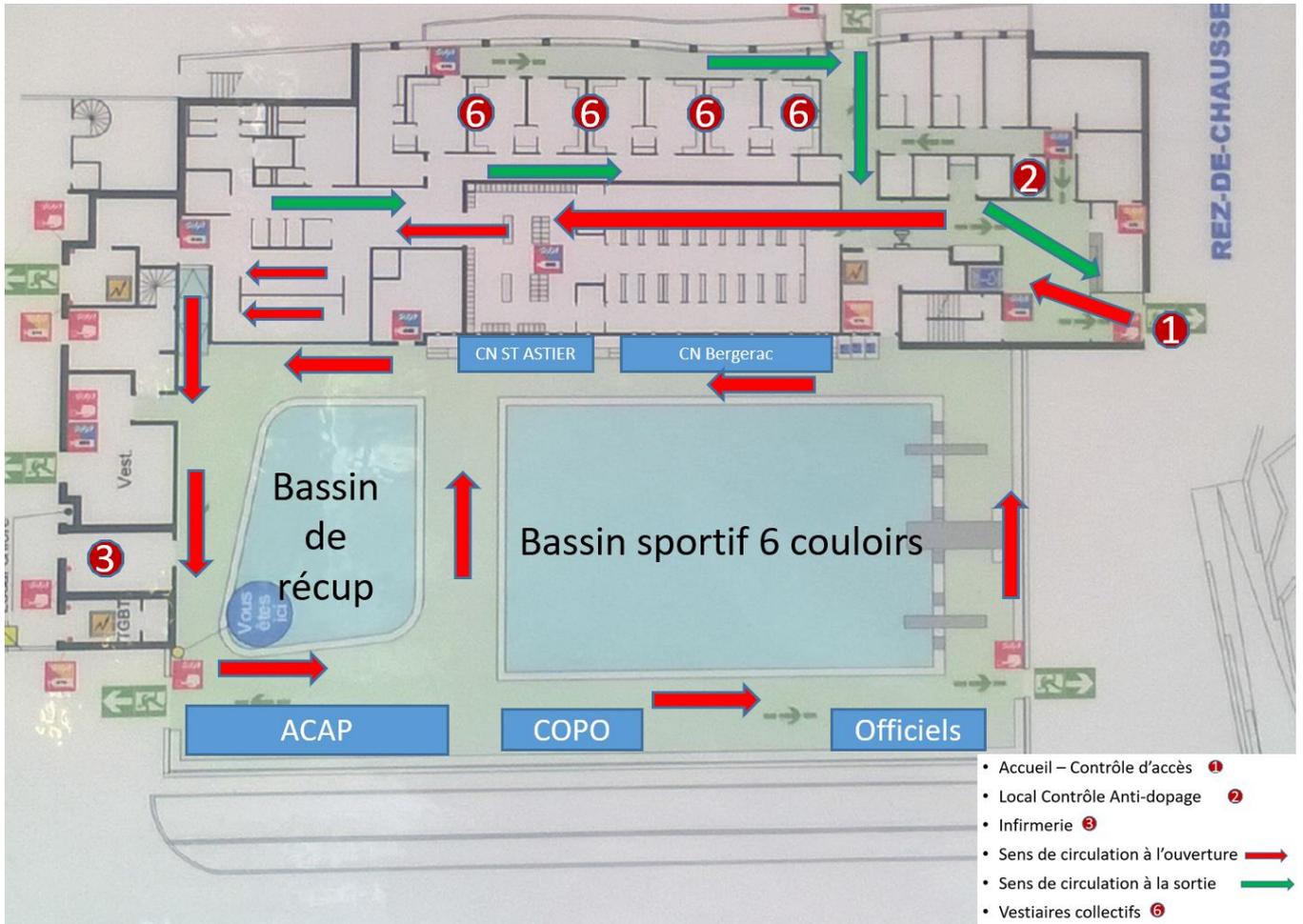
Si vous avez répondu oui à une ou plusieurs questions, vous n'êtes pas en mesure de suivre l'entraînement. Merci de :

- Contacter votre entraîneur pour l'avertir de votre absence
- Consulter votre médecin traitant
- Tenir informé votre médecin de police et votre médecin d'équipe des conclusions de la consultation

104, rue Martre - CS 70052 - 92583 Clichy Cedex - T.+33 (0) 170 48 45 70 - ffn@ffnatation.fr - www.ffnatation.fr



7.2 Plan piscine Bertran de Born à Périgueux





Rapport du Référent COVID JOQUA 1 Piscine Bertran de Born PERIGUEUX

Page | 1

Bergerac, le 18 Octobre 2020

1. DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

- Sécurité, conformité de l'équipement, fléchages nageurs, officiels, accès bassin règlementé, bénévoles à disposition.
- Mise en place du protocole COVID avec une interdiction du Public et un comptage à l'entrée pour le respect de la jauge. 3 bénévoles affectés à cette tâche. Gel hydro-alcoolique obligatoire.
- Gel hydro-alcoolique installé au niveau des emplacements de chacun des clubs et des officiels
- Accès à la piscine par club avec des horaires décalés:
 - Groupe 1 Copo Natation entrée à 13h
 - Groupe 1 ACAP entrée à 13h05. Entrée avec un léger retard en raison de l'absence du responsable COVID. Entrée réalisée à 13h10.
 - Groupe 2: CN Bergerac entrée à 13h30. Retard en raison d'une fiche non complétée d'un nageur.
 - Groupe 2: CN St Astier entrée à 13h35 retardée à 13h40 en raison de la fiche non complétée par un nageur du CNB.
- Toutes les personnes ont remis la fiche questionnaire préalable à une compétition – Compétition Départemental de Natation de la Dordogne (A remettre à l'entrée de la piscine). Petit rectificatif à apporter pour l'ACAP qui doit utiliser le bon formulaire et non celui avec la mention "A conserver par le nageur". Il est téléchargeable sur le site du comité et inclus dans le protocole COVID.
- **Le comptage de la compétition est de 117 personnes dans l'enceinte de la piscine au lieu de 119 personnes annoncées, valeur inférieure aux 135 personnes autorisées.**



2. DISPOSITIONS TECHNIQUES ET SPORTIVES

- Bassin conforme à la réglementation FINA
- Pas de chambre d'appel. Appel directement des nageurs par le speaker pour se rendre sur le plot.
- Publication des résultats à J +1 sur extranet.
- Sonorisation parfaite
- Lignes d'eau conformes
- Jury allégé en raison de la crise sanitaire mais conforme.
- Echauffement en deux groupes, Groupe 1 à 13h15, Groupe 2 à 13h47. Durée pour chacun des groupes 30 minutes.
- Petit flottement au début des nageurs qui est vite rentré dans l'ordre avec l'intervention des référents. Par la suite tout s'est très bien passé.
- Réunion des Officiels par le Juge Arbitre et des Référents COVID pour confirmer les actions de chacun.
- Juge Arbitre: Gaulin Huguette

3. DÉROULÉ DE LA COMPÉTITION

- Début de la compétition à 14h30 avec 10 minutes de retard
- **1 minute de silence en hommage à l'enseignant Samuel Pathy, assassiné ce vendredi.**



- Difficulté pour certains nageurs d'entendre le nouveau sifflet électronique. Rectifié au niveau du Starter.
- En raison de l'absence de secrétariat et du ramassage des fiches, il a été convenu d'une saisie des temps après la compétition. Pour permettre aux entraîneurs de connaître les temps, le Juge Arbitre a autorisé les chronométreurs à donner aux nageurs les temps provisoires.
- Fin de l'épreuve à 17 heures avec 20 minutes d'avance.



4. DEBRIFFING CONSIGNES COVID

- Les référents COVID de la compétition:
 - CND24: Laurent Pascaud
 - COPO: Lucette Issot
 - ACAP: Patrick Heyer, Cyril Lapierre pendant l'échauffement.
 - CNB: Nathalie Barthe
 - CN St Astier: Frédéric Besse

Merci à eux pour l'implication et la pédagogie pour sensibiliser les nageurs avec le support des entraîneurs

- Globalement la compétition s'est bien déroulée et toutes nos félicitations à tous les acteurs qui furent tous exemplaires.
- Tout le monde était masque en permanence. Quelques remarques:
 - Masque qui glisse et laisse dépasser le nez
 - Oublie de remettre le masque après avoir bu à la gourde,
 - Etc.

Nous étions plus sur des étourderies et ces situations étaient rectifiées immédiatement par un des représentants COVID.

- Très bon fonctionnement de l'appel des séries. La série qui venait de nager restait dans l'eau, la série suivante partait et la troisième série se préparait au niveau de la zone d'appel. Juste après le départ de la série 2, les nageurs de la série 1 sortaient du bassin. Très bon rythme qui a permis un fonctionnement voir meilleur qu'en période hors COVID. **A poursuivre.**
- Beaucoup de nageurs n'avaient pas de petit sac pour ranger le masque à proximité du plot lors des séries. **Il est important d'insister auprès des nageurs pour que chacun ait son sac.** Un sac de congélation fait très bien l'affaire.
- A la fin des séries, il est difficile aux nageurs de remettre le masque immédiatement en raison d'un essouffement ou du besoin d'air après leur course. Il revient à la commission sportive de trouver une solution pour le nageur.
- Temps provisoire du nageur à indiquer par le chronométrateur (indiqué au-dessus)
- Deux ou trois officiels se sont plaints sur le fait qu'il n'y ait pas de chaise au niveau des contrôleurs aux virages et un chronométrateur sur le fait qu'il y aurait une exagération des consignes sanitaires. La raison de l'absence de chaise est d'éviter de se retrouver à désinfecter du matériel et un changement de poste de propose. L'officiel a préféré rester à son poste. A part cela aucun retour négatif.
- Le Grand Périgueux avait mis à disposition les équipements de



